This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

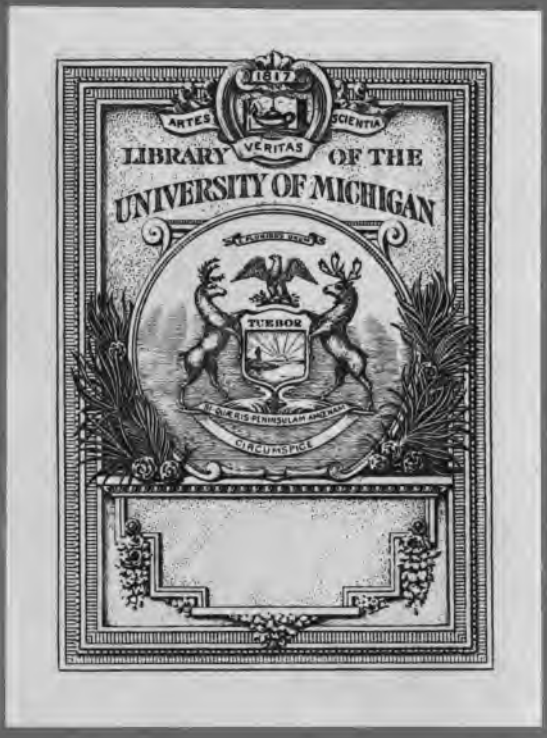
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

Monsieur Viollet, de l'académie des inscriptions,
hommage de l'auteur,
Millet de Beaucourt,

ÉTUDES LEXICOGRAPHIQUES

SUR L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

A PROPOS DU DICTIONNAIRE DE M. GODEFROY

AVIGNON. — IMPRIMERIE SEGUIN FRÈRES

ÉTUDES LEXICOGRAPHIQUES

SUR

L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

A PROPOS DU

DICTIONNAIRE DE M. GODEFROY

PAR

Le Dr A. MILLET

PARIS
E. LECHEVALIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
39, quai des Grands-Augustins, 39
1888

840.3
G58 diO
M65

Viollet coll.
18-1-46

12-18-53 mp

ÉTUDES LEXICOGRAPHIQUES

SUR L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

A PROPOS

DU DICTIONNAIRE DE M. GODEFROY (1)

Le dictionnaire de M. Godefroy, il faut le reconnaître, a le mérite de l'à-propos ; il arrive au moment où les progrès rapides de la linguistique romane avaient rendu nécessaire un lexique du vieux français composé de manière à donner l'intelligence de tous les anciens textes. Cet ouvrage a-t-il les qualités requises pour remplir cette destination et répond-il aux besoins des études ? c'est ce que je me propose d'examiner de près dans ce travail. Des critiques autorisés en ont déjà dit leur avis au début de sa publication ; mais, faute d'informations suffisantes, ils ont laissé beaucoup de choses à dire. Au point où cette publication est arrivée, on peut aujourd'hui saisir l'ensemble de l'œuvre et en pénétrer les détails assez bien pour pouvoir en parler en pleine connaissance de cause.

(1) La publication de ce mémoire, terminé en mai 1887, a été retardée par des circonstances indépendantes de notre volonté.

mp

En faisant la *recension* de ce dictionnaire, mon intention n'a pas été uniquement de relever les fautes qui s'y trouvent ; j'ai peu de goût pour cette tâche ingrate et stérile ; par dessus tout, j'ai voulu faire tourner ces fautes au profit de la philologie. Conformément à cette maxime que « la connaissance de l'erreur conduit à la découverte de la vérité », je me suis efforcé, en montrant ce qui est mal fait, de faire voir comment on peut le bien faire, procédé employé par les mathématiciens pour résoudre certains problèmes de géométrie : ce genre de preuve a un nom que je ne veux pas écrire ici. En somme, ma critique se change en un enseignement destiné à exposer le meilleur plan d'un dictionnaire de l'ancien français et la méthode qui doit régler son exécution, ~~de~~ à démontrer la nécessité de l'étymologie pour trouver le sens des mots et ~~de~~ à faire connaître la manière de traduire correctement les vieux mots français en français moderne.

PREMIERE PARTIE

I.

Dans le dessein d'exécuter son entreprise, M. Godefroy s'est préparé, pendant de longues années, avec une ardeur pour la recherche et une puissance de travail dignes de tous les éloges. Non content de dépouiller les livres et les manuscrits qui sont à la portée de tout le monde, il a porté ses investigations dans le domaine inexploré des documents enfouis dans les dépôts publics et les archives privées : cartulaires, computs, coutumiers, censiers, capitulaires, inventaires, terriers, ordonnances royales, actes notariés, règlements des corporations de métiers, statuts relatifs au commerce et à l'industrie.

L'esprit s'effraie à l'idée du temps et de la peine qu'il a fallu pour compulser, déchiffrer et élaborer la masse de documents qui a passé sous les yeux. Il ne faut donc pas s'étonner si, dans son travail de découvertes, l'explorateur a passé à côté de beaucoup de mots intéressants sans les relever ; mais, une fois sa récolte faite, il aurait dû ne garder pour son dictionnaire que le mot découvert et la partie du contexte propre à en élucider la signification, et laisser dans ses cartons tout ce qui était étranger à cet usage. Cette réserve aurait dégagé son ouvrage d'une foule de choses inutiles qui fatiguent l'esprit du lecteur sans rien ajouter à la connaissance de la langue. Quoi qu'il en soit, cet immense dépouillement a mis au jour des mots depuis longtemps disparus, principalement des composés et des dérivés, dont le nombre atteste la fécondité de la langue à l'époque de ses origines.

A prendre dans son ensemble cette vaste collection, on y remarque un trait spécial qui fait son originalité. Outre les mots communs à tous les peuples civilisés, chaque langue a des termes particuliers qui expriment l'état de civilisation du pays et du temps où on la parle ; sous ce rapport, la littérature du moyen âge nous avait déjà fait connaître tout ce qui intéresse les classes élevées de la société féodale : les camps, les guerres, les entreprises chevaleresques, la vie des cours, les fêtes, les jeux, les tournois, les amours brutales ou raffinées et, par surcroît, le monde de la fiction et de la légende. Ce vocabulaire n'ajoute rien à ces notions ; il est même permis de dire que beaucoup de termes caractéristiques y manquent, parce qu'ils ont eu le tort de se conserver dans le langage de la poésie et de l'histoire. En revanche, on y trouve tout ce qui touche au peuple et à la bourgeoisie : les institutions communales, les magistratures bourgeoises, l'agriculture, le commerce (la *marchéandise*, selon le langage du temps), les métiers, la navigation ; on y rencontre les noms des instruments d'agriculture, des outils de l'artisan, des bateaux, des engins de pêche, des monnaies, des mesures, des poids, — les termes de pratique, d'astronomie, d'astrologie, de magie, de médecine populaire. On remarquera particulièrement la richesse avec laquelle est traité le droit féodal : l'état des personnes, la constitution de la propriété, le partage et la transmission des biens et ces innombrables redevances seigneuriales qui pesaient sur la population. Sous ces vocables, on retrouve la vie quotidienne, les mœurs, les coutumes, les croyances, les préjugés des classes populaires : c'est l'histoire de ceux qui n'ont pas d'histoire.

On aurait aimé d'y voir aussi les noms des personnes et des peuples mentionnés dans les chansons de geste et dans les romans d'aventure, et ceux des lieux qui furent le théâtre de leurs exploits ; leur omission laisse une lacune regrettable. Quant aux mots abstraits, on ne s'étonnera pas d'en rencontrer si peu dans le vocabulaire d'une langue

parlée à une époque où la scolastique a remué tant d'idées philosophiques : au moyen âge, l'idiome vulgaire était dédaigné par l'Église et par les écoles où l'on ne faisait usage que du latin (du *clergeois*, comme on disait alors), langue des prêtres et des savants.

II

Tous ces mots amassés ne sont cependant qu'une matière brute ayant besoin, pour prendre forme, d'être mise en œuvre selon les règles de la méthode scientifique ; l'art de la composition peut seul donner à ces matériaux tout leur prix, en les rendant propres à l'usage auquel ils sont destinés.

Pour établir un plan méthodique, la condition essentielle était de concevoir d'une façon nette et précise ce qu'il faut entendre par *ancienne langue française* et de délimiter la place qu'elle occupe dans la durée.

Cette langue se distingue par le sentiment conservé de l'accent latin et par cette puissance de création qui a dégagé du latin rustique et des idiomes germaniques, en vertu de lois instinctives mais régulières, des mots nouveaux adaptés aux aptitudes vocales de ceux qui la parlaient et appropriés à la société dont elle était l'instrument, — qui a organisé pour les noms une déclinaison à deux cas, reste de la déclinaison latine, et pour les verbes un système original de conjugaison de caractère analytique. On la voit se développer progressivement et, arrivée au plus haut degré de la perfection, produire, pendant trois siècles, une riche littérature, pour tomber ensuite dans une décadence irrévocable. Cette décadence, dont les germes se montrèrent de bonne heure, se précipita rapidement dès la dernière moitié du XIIIe siècle, et, à la fin du siècle suivant, la ruine était consommée. A cette époque, où l'organisation féodale fit place à la centralisation naissante, la langue, épuisée par une longue pro-

duction littéraire, perdit ses facultés organiques primitives, et cette force de dissolution qui est au dedans de toutes les choses humaines, en la stérilisant, appela une transformation conforme à l'esprit des temps nouveaux et des nouvelles institutions.

C'est alors que, poussée par cet instinct d'unité qui est le trait dominant de l'esprit national, l'analogie fit disparaître la déclinaison à deux cas et assimila les formes et les désinences verbales ; à la création spontanée succéda la formation réfléchie ; les savants calquèrent servilement les nouveaux vocables sur le latin classique et refirent les mots populaires d'après le même modèle, en leur restituant les lettres et les syllabes que le jeu de la phonétique leur avait retranchées, et même en leur ajoutant des lettres parasites dont le goût des écrivains du XVIIe siècle les a débarrassés.

L'événement capital dans l'histoire de la langue française est la révolution par laquelle elle passa de la forme populaire à la forme savante. Pour être fidèle à son titre, ce dictionnaire aurait dû n'embrasser que la période qui s'étend des premiers commencements de la langue à cette transformation radicale. Il fallait s'arrêter là et ne pas verser dans un lexique roman des mots forgés ou refaits au XVe et au XVIe siècles, tels que : **Flecter, fricacion, gaze, gracilité, immun, inclit, héliatique, locuplet, locupleter, locupletation** et bien d'autres qui n'ont eu qu'une existence éphémère et n'appartiennent ni à la langue ancienne ni à celle du XVIIe siècle. Quant aux mots savants introduits dans le vieux français par l'action perturbatrice de la liturgie et des clercs romanisants, on a bien fait de les admettre, parce qu'ils font légitimement partie de cette langue ; mais on aurait dû laisser de côté tous ceux qui ne sont venus qu'après.

III

Au lieu de surcharger son vocabulaire de tous ces mots intrus, M. Godefroy aurait bien mieux fait de nous donner l'ancienne langue tout entière. Il déclare dans sa préface que son dictionnaire « contient seulement les mots de la langue du moyen âge que la langue moderne n'a pas gardés ». Que faut-il entendre par là ? M. Darmesteter explique clairement ce langage obscur : « Pour la langue populaire, dit-il, il laisse de côté tous les mots encore vivants aujourd'hui ou toutes les acceptions encore vivantes aujourd'hui, quelle que soit la forme, l'orthographe que ces mots aient eues dans la vieille langue (1) ». Ainsi l'exclusion atteint même les mots archaïques restés dans l'usage sous une autre forme : voilà le vice capital de ce dictionnaire. D'excellents esprits ont déjà reproché à l'auteur cette mutilation de la langue ; il importe d'en mettre les inconvénients dans tout leur jour.

La vieille langue française est un être collectif qui ne peut subsister que par l'ensemble de toutes ses parties ; c'est un système vivant dont les organes s'appellent et se commandent dans l'unité du tout. Elle représente l'état de la littérature et de la civilisation d'une époque déterminée ; il n'appartient donc à personne d'y rien ajouter ni d'en rien retrancher.

Ces exclusions ont aussi le grave défaut de mutiler les familles de mots et d'en exclure souvent celui qui commande à tous les autres. Vous trouverez dans ce dictionnaire : **lambre, lambru, lambrois, lambruche, lambroussement, lambroisseor, lambruisseure,** et le verbe **lambroissier** y manque, malgré sa forme archaïque. Pareillement, le verbe **amonester** en est exclu, quoiqu'il eût anciennement des

(1) *Romania*, t. X, p. 424.

significations qu'il n'a plus, et vous y rencontrerez tous ses dérivés : **amonestance**, **amonestement**, **amonesteor**, **amonesteuse**, **amonestatif**, **amonestable**. Vous y voyez aussi figurer : **desier**, **desirier**, **desirêis**, **desirance**, **desirement**, **desirant**, **desirable**, **desidere**, à l'exclusion du verbe **desidrer**, **desideir**, **desirier**, chef de la famille.

En ce qui concerne les noms, vous avez des masculins : **doctor**, **colombel**, **fouin**, sans les féminins : **doctoresse**, **colombelle**, **fouine** ; plus souvent des féminins : **Empereris**, **consorte**, **bosquillone**, **brete**, **flamenge**, **freremenouresse**, **leone**, sans les masculins : **emperere-eor**, **consort**, **bosquillon**, **bret**, **flamenc**, **freremenu**, **léon**. Pour les degrés de comparaison, on trouve des comparatifs et des superlatifs : **graignor**, **grandisme**, — **alçor**, **altisme**, — **meillor**, **optime**, sans les positifs : **grant**, **alt**, **bon** ; des diminutifs : **arsoncel**, **esglisette**, sans : **arson**, **église**, mot très ancien (pass. du Chr.) dont les formes congénères sont très nombreuses : esglise, esglisse, esglige, eclise, eglyse, esgleise, ecclise, eglize, englise, engliese, englesse, anglise, iglise, iglese, iglyse, yglise, igliese, glise, glize, glixe, gleise ; par contre des positifs y figurent à l'exclusion de leurs diminutifs : **conillet** (lapereau) sans **conil** (lapin).

Certains mots avaient autrefois un genre différent de celui qu'ils ont aujourd'hui. Il serait intéressant de connaître ceux qui ont changé de genre, en passant de la langue ancienne dans la langue moderne. Deux fois l'auteur a signalé ce changement en insérant dans son dictionnaire les mots **chaume** et **langage** en qualité de féminins. Pourquoi n'a-t-il pas fait ainsi pour tous ceux qui sont dans le même cas : guide, diocèse, calife, carême, cantique, estomac et bien d'autres ?

On comprendrait jusqu'à un certain point que l'auteur, pour ne pas enfler outre mesure un ouvrage déjà trop volumineux, eût omis les mots qui avaient anciennement la forme qu'ils ont encore aujourd'hui, parce qu'il supposait leurs sens suffisamment connus ; en quoi, il était profondé-

ment dans l'erreur, car les étrangers et même beaucoup de Français ignorent souvent ces sens, et, quand ils rencontrent ces mots dans un ancien texte, ils sont obligés de chercher dans un dictionnaire moderne ce qu'ils devraient avoir sous la main dans un glossaire de la vieille langue. Mais, quand il s'agit de mots anciens conservés sous une forme nouvelle, le même prétexte d'exclusion n'est plus de mise : deux mots issus de la même origine et ayant la même signification, s'ils diffèrent par la forme, ne sont pas identiques, et il est vrai de dire qu'ils n'appartiennent pas au même idiome. C'est là précisément ce qui distingue les unes des autres les langues néo-latines et fait à chacune d'elles sa spécificité. Quoique dans son ensemble la langue moderne procède de la vieille langue, beaucoup de mots anciens, à cause des changements qu'ils ont subis avec le temps, peuvent aujourd'hui être considérés comme étrangers. Sous ce rapport, une grande partie du vocabulaire de l'ancien français ressemble davantage aux vocabulaires des autres langues romanes qu'à celui du français de nos jours. **Aigue, clavel, claveler, asseter, banaste** sont du pur provençal ; **pedre, medre, veder, credere**, se rapprochent plus de l'italien, **padre, madre, vedere, credere**, que **père, mère, voir, croire** ; l'anglais contient une masse de vieux mots français aujourd'hui perdus pour nous. Un lecteur étranger à l'historique de la langue saura-t-il reconnaître le mot actuel sous la forme qu'il avait jadis ?

En présence de cette difficulté, M. Godefroy, sans craindre de se mettre en contradiction avec lui-même, a admis un certain nombre de ces vieux mots et a laissé arbitrairement de côté tous les autres. On pourrait croire qu'il a fait fléchir la rigueur de son système en faveur de certaines formes tourmentées devenues méconnaissables, comme : **e** (abeille), **eé** (âge), **aigue** (eau), **ceaule** (cellule), **ivel** (égal), **carfou** (couvre-feu), **cueumere** (concombre). Il n'en est rien, cependant, car il en a admis beaucoup d'autres si légèrement modifiés qu'il est facile de les reconnaître : **entencion,**

aorer, establer, ensachier, graveté, lasciveté, floroison. Ce n'est pas tout : pour donner à son plan un plus étrange démenti, il a accueilli des mots de l'âge organique conservés avec la même forme et la même signification qu'ils avaient autrefois et qu'ils ont encore aujourd'hui : **aludel, explorateur, forligner, fossoyer, hanap, hie, houssoir, huis, itinéraire, landier, larron, limaille,** et autres qu'on trouvera dans la suite de ce travail.

Si je signale l'admission de ces termes théoriquement proscrits, ce n'est pas, remarquez-le bien, pour en faire un reproche à l'auteur ; c'est pour montrer combien il lui était difficile de suivre le plan vicieux qu'il s'était tracé. Puisque, en dépit de son parti pris, la force des choses l'avait engagé dans la bonne voie, il devait y persister. Si, pour avoir droit de cité, un mot avait besoin de se présenter sous une forme archaïque, la vieille langue lui en offrait un grand nombre qu'il a systématiquement repoussés, comme : **aneme, arme, alme, airnme** (âme), **cyneulle** (quenouille), **kevène** (chanvre), **lambic** (alambic), **croute** (grotte), **jholt** (chaud). Ce n'est pas tout encore : il fallait aller jusqu'au bout et donner tous les mots vivants de création ancienne, quelle que fût leur forme actuelle, afin qu'on pût historiquement les distinguer des mots de nouvelle formation. Si M. Godefroy avait adopté ce plan simple et méthodique, son ouvrage, rendu complet, aurait une valeur qu'il n'a pas.

IV

« Lorsque nous enregistrerons des mots conservés, ajoute l'auteur dans sa préface, ce ne sera que pour certaines significations disparues. » Cela veut dire qu'on supprimera toutes les significations restées dans l'usage. Cette suppression des sens des mots est une faute encore plus grave que l'omission des mots eux-mêmes. En excluant ces acceptions qui faisaient partie intégrante de la langue ancienne, sous prétexte

que la langue moderne les a gardées, M. Godefroy dérobe souvent à ses lecteurs le sens étymologique duquel, avec le temps, sont sortis tous les autres, et les met ainsi dans l'impossibilité de comprendre par quels procédés le sens primitif, en s'élargissant, a développé les acceptions dérivées; lui-même, faute de bien connaître l'origine, la filiation, l'enchaînement, la dépendance des sens, a mis dans leur classement beaucoup de désordre et de confusion. Il n'est pas indifférent du reste de savoir si un mot avait ou n'avait pas autrefois un sens qu'il a aujourd'hui; ce qui importe le plus c'est de faire connaître les liens qui unissent la vieille langue à la langue moderne. Au surplus, ces omissions produisent des disparates choquantes : **créancier**, « débiteur »; **fortune**, « malheur »; **desraciner**, « enraciner »; **descharge**, « charge ». Il y avait un moyen facile de faire disparaître ces apparentes contradictions: c'était la traduction complète de ces mots à double sens. Du reste, ce système n'est pas toujours appliqué avec la même rigueur; de la lettre A à la lettre M inclusivement, on compte 954 mots à forme ancienne et 94 mots à forme moderne insérés avec la signification seule qu'ils ont encore aujourd'hui; 487 mots à forme ancienne et 49 mots à forme moderne insérés avec la signification actuelle, accompagnée d'autres qui sont tombées en désuétude.

Quelquefois cependant, dans l'intérêt de son système, l'auteur dissimule le sens conservé sous de prétendus équivalents; mais, si l'on consulte les exemples, il est facile de découvrir le mot propre sous ces déguisements: **amenestrer** est traduit par : « présenter, fournir ». L'exemple 3e porte : cil qui le s. cresme devoit amenestrer; et l'exemple 8e : quand et comment on doit amenestrer les médecines. Ne dit-on pas aujourd'hui : administrer un remède, administrer un sacrement?

De pareilles dissimulations se rencontrent dans **aapter**, **alevier**, **astraindre**, **clore**, **cueillete**, **departir**, **dépurer**, **desconfire**, **encombrer**, **enduire**, **esbruer**, **eschiver**, **estraire**,

estraindre, **forchier**, **governement**, **hastif**, **hie**, **houer**, **instituer**, **joindre** ; on pourrait en citer une foule d'autres.

Du moment que M. Godefroy daignait conserver les mots encore en usage, en faveur de certaines significations disparues, il devait leur faire cette faveur tout entière et ne pas omettre un grand nombre de ces acceptions privilégiées. Si, après avoir dépouillé ces mots des sens qu'ils ont encore il leur retranche aussi ceux qu'ils n'ont plus, on se demande ce qu'il pourra bien leur rester. Voici quelques-unes de ces acceptions anciennes omises :

Achévement, entreprise chevaleresque.
Aage, 1° vie, 2° siècle.
Afronter, attaquer de front, assaillir.
Apoier (**se**), se comparer.
Aprocher à, subir.
Bascelage, âge de bachelier, jeunesse.
Blasonner, proclamer, célébrer.
Boutoner, garnir de boutons.
Balance, — **en balance**, en échange.
Clamour, renommée.
Chief, 1° succès ; 2° **de son chief**, de sa personne.
Comparer, 1° égaler ; 2° pourchasser, chercher à avoir.
Comparer (**se**), équivaloir.
Comparé, accompli, parfait.
Cingle, sangle.
Confire, élever, instruire.
Conformer, former.
Consolation, plaisir.
Contondre, piler.
Corrompre, violer, déflorer.
Conroi, parure, ajustement.
Crestienté, baptême.
Curer, préparer une chose de manière à l'empêcher de se gâter.
Croissance, excroissance.
Delaissier, léguer par testament.

Deviner, exercer l'art de la divination, l'astrologie.

Devancier, celui qui est placé au premier rang, sur le premier plan.

Desdeing, difficulté, scrupule.

Demorer, survivre.

Desguiser, 1° changer la forme de ; 2° décontenancer, troubler, bouleverser.

Desmentir, 1° v. a., convaincre de culpabilité ; 2° v. n., manquer.

Desoler, délaisser.

Desploier, 1° v. a., donner largement ; 2° v. n., s'écouler.

Destremper, incommoder, rendre malade.

Desservir, 1° rendre service ; 2° rendre un mauvais office.

Devise, échancrure, entrebaillement.

Deviser, 1° léguer par testament ; 2° projeter, imaginer, tramer.

Desriver (se), se détourner.

Dresser, habiller, parer, orner.

Demander, accuser, rendre responsable.

Despit, chose infâme, instrument de supplice, lieu où l'on exécute les criminels.

Destin, 1° décision, arrêt ; 2° point décidé, réalité ; 3° qualité, manière d'être ; 4° commandement.

Durer, v. n., 1° vivre ; 2° v. a., souffrir, permettre.

Engrossier, accaparer.

Entendre (à), s'occuper de, s'appliquer à, s'attacher à.

Essaier, subir, éprouver.

Excepter, exclure.

Encheri, disetteux.

Fastidieux, dégoûté.

Fausseté, matière sophistiquée.

Foire, — **mettre son cors en foire**, se prostituer.

Glaive, mesure de la longueur d'une épée.

Idle, idole, ombre d'un mort.

Joindre, v. n., en venir aux mains.

Joie, félicitation, compliment de félicitation.

Lande, terre, pays.

Letre, histoire.

Mortalité, humanité, espèce humaine.

Puisque le fait d'avoir des significations disparues donnait aux mots conservés le privilège de figurer dans le dictionnaire de M. Godefroy, comment se fait-il que l'auteur en ait exclu un grand nombre qui remplissent cette condition? Si ces mots ne se trouvent pas dans un dictionnaire de l'ancienne langue française dans la plénitude de leur valeur explicative, ce ne sera certainement pas un dictionnaire de la langue moderne qui donnera les sens disparus. Il est bon, je crois, de signaler quelques-uns de ces mots placés dans une aussi fâcheuse position.

Abstraire, retirer, ôter.

Abuser, injurier, outrager.

Abominer, profaner.

Absolution, 1° absoute; 2° acquittement.

Abstinence, cessation.

Accepter, accueillir.

Aprester, équiper.

Agonie, lutte, combat.

Amortissement, affliction.

Amonester, 1° avertir, prévenir; 2° engager, exhorter, exciter.

Appréhender, accepter, accueillir, prendre possession de.

Appointement, stipulation, traité, arrangement d'après des points discutés.

Armes, — **armes deu**, vêtements sacerdotaux.

Art, ruse, artifice, — **les dis art**, les dix commandements de Dieu.

Atente, délai, retard.

Atenter, tenter, essayer.

Articuler, stipuler, traiter.

Atteinte, but.

Avouer, appeler, convoquer.

Basceler, jeune homme noble, faisant ses premières armes.

Blason, écu, bouclier.

Blasme, blasphème, faute, dégradation civile.
Blasmer, accuser, se moquer de.
Blasphème, blâme.
Blasphémer, blâmer.
Bocle, partie centrale et saillante de l'écu.
Blessier, endommager, léser, persécuter.
Balancier, lancer.
Bonde, extrême limite.
Bougre, bulgare, hérétique, sodomite.
Bruit, renommée.
Broyer, feuilleter, t. de pâtisserie.
Buisson, bosquet.
Banqueroute, banqueroutier.
Cacher, cacheter.
Camail, coiffe de maille.
Carcan, collier.
Cratère, coupe.
Charme, carme, vers, formule d'incantation.
Captiver, faire prisonnier.
Campaigne, champaigne, 1° champ de bataille ; 2° tablier de l'échiquier ; 3° champ, t. de blason.
Chiffre, zéro.
Cri, renommée.
Crin, cheveu, chevelure.
Compétent, juste, convenable.
Consistoire, salle, lieu de réunion.
Concourir, courir ensemble.
Construction, interprétation.
Corruption, perte de la virginité, viol.
Cumuler, accumuler.
Crocq, croc-en-jambe.
Croquier, donner le croc-en-jambe.
Couvent, assemblée, réunion.
Cras, riche, puissant.
Debonaire, de bonne race.
Debonaireté, noblesse, générosité.

Delaissement, legs.
Découvrir, explorer, aller à la découverte.
Devotion, vœu, désir.
Destrousser, tirer d'une trousse.
Dissolution, luxe effréné.
Doter, douer.
Deterrer, ôter la terre.
Descloer, enlever le clavel du haubert.
Empoisonner, donner à boire une potion médicinale.
Empoisonnement, potion médicinale.
Enchanter, séduire, suborner.
Engainé, muni d'une gaine.
Escorchier, égorger.
Escouter, entendre, espionner.
Eslire, choisir, mettre au nombre des élus.
Espier, espionner.
Espluchier, dépouiller.
Establir, rendre stable, consolider.
Entention, signification.
Entrée, commencement, prise de possession.
Enfouir, enterrer, dans un sens honorable.
Envoyer, perdre, — **envoyer le tens**, perdre le temps.
Enuier, anoier, nuire.
Enui, anoi, peine, souffrance.
Eneieus, anoios, malfaisant.
Enerver, dissoudre, anéantir.
Faim, famine.
Fascher, dégouter.
Face, — **de prime face**, de prime abord.
Fendre, défendre.
File, — **file à file**, de fil en aiguille.
Foudroiement, foudre.
Fréquentation, grande quantité.
Grotesque, grotte.
Gros, grossier.

Goutte, mot explétif de la négation : n'oïr goutte, ne pooir goutte, n'amer goutte, ne retorner goutte.

Haie, — **haie à haie**, à l'envi.

Hostie, victime.

Hospital, ordre des hospitaliers.

Invoquer, évoquer.

Liace, lien.

Luxure, luxe.

M. Godefroy aurait dû au moins donner complètement les significations des mots de l'ancienne langue tombés en désuétude ; en voici quelques-unes qu'il a omises :

Aramir, adjurer, prendre en témoignage.

Calengier, calomnier.

Desparagier, déparer, dépriser, ravaler, dénigrer.

Desparagement, avilissement, déshonneur, tache, reproche, dénigrement.

Conquester, vaincre ; — **conquesteor**, vainqueur.

Crolle, titubation.

Cheable, vieux, caduc.

Descort, débat, querelle, procès.

Adamner, damner.

Adamer, vaincre.

Ademetre, lancer avec impétuosité.

Acliner, saluer en s'inclinant.

Dalier, v. n., jouer, folâtrer.

Esgarder, considérer, estimer, avoir des égards pour.

Entorner (**sor**), imputer.

Eslit, élu.

Fortuner, v. n., 1° arriver, advenir, se faire ; 2° prospérer.

Machinerie, le merveilleux, en parlant des ouvrages d'imagination.

Mire, remède.

Plusieurs verbes avaient dans le vieux français des voix sorties de l'usage ; ces voix faisaient partie intégrante de l'ancienne langue et avaient des significations intéressantes dont la perte est très regrettable. M. Godefroy les rejette

parce que ces verbes vivent encore sous des voix différentes. Voici quelques exemples qui, je pense, ne sont pas dépourvus d'intérêt.

Abattre, v. n., s'abattre.

Aiguiser, 1° v. n., devenir aigu ; 2° **s'aiguiser**, prendre appétit.

Acroître, v. n., croître.

Abymer, v. n., sombrer.

Adultèrer, v. n., commettre un adultère.

Agenoiller, v. a., mettre quelqu'un à genoux.

Bouillir, v. a., faire bouillir.

Consentir, 1° v. a., porter, en parlant d'un liquide et d'un corps flottant ; 2° v. r., **se consentir**, accéder, acquiescer.

Condescendre (se), v. r., condescendre.

Confondre, v. n., périr.

Comprendre, v. n., être compris, être contenu.

Croître, v. a., accroître.

Décrestre, **décroître**, v. a., diminuer.

Descochier, v. n., être décoché, partir.

Desister, v. n., cesser.

Desconfire, v. n., être anéanti.

Desraciner, v. n., dégénérer.

Destendre, v. n., être décoché.

Escarmucher, v. a., battre, frapper.

Esclater, v. a., briser en éclats.

Eslever, v. n., s'élever.

Etendre, v. n., se tendre.

Evader, v. a., éviter, esquiver.

Fendre, v. n., se fendre, crever.

Fausser (se), v. r., manquer à sa parole.

Laver, v. n., se laver.

Mangier (se), v. r., manger.

Mutiner, v. a., exciter à la révolte.

Les verbes actuellement défectifs avaient anciennement une conjugaison complète : **chaloir**, **clore**, **condouloir**. En excluant ces verbes de son vocabulaire, M. Godefroy sous-

trait à ses lecteurs des temps, des modes, des personnes qui faisaient exclusivement partie de l'ancienne langue.

V

Les dictionnaires classiques ne donnent les mots que sous leur forme achevée ; il ne peut pas en être ainsi pour un dictionnaire de l'ancienne langue française ; pendant toute la durée de son évolution organique, cette langue n'était pas faite ; elle était dans son devenir ; avant d'atteindre à la perfection, chaque mot passa par une série de transformations, dont chacune a laissé sa trace. Toutes les langues de seconde formation parcourent de pareilles phases d'évolution. Si vous ajoutez à cela les dialectes, vous aurez des diversités bien plus nombreuses. Du reste, avec le temps, toutes ces formes se sont fondues peu à peu dans le grand courant du français pur, langue littéraire et vraiment classique, parlée à la cour et écrite par les meilleurs auteurs, laquelle a laissé à la langue moderne une masse de mots à fleur de coin qui sont aujourd'hui son meilleur fonds.

Dans un dictionnaire de l'ancienne langue française on doit donner toutes les formes que les mots ont prises dans leur évolution et dans les différents dialectes. Malgré le soin que M. Godefroy paraît avoir mis à recueillir toutes les variétés produites par ces circonstances de temps et de lieu, il en a omis cependant un très grand nombre. Afin de ne pas fatiguer l'attention du lecteur par une longue énumération, je me bornerai à citer quelques exemples :

L'article **aigue** = eau (forme très ancienne, qui seule a survécu) contient 50 autres formes de ce mot, nombre assurément fort respectable ; cependant, à ma connaissance, il en manque quarante : Aique, ayque, aygue, ayuwe, aywe, ayve, aiwe, aiwie, age, asve, aue, auve, auwe, eaul, eaue, eawe, eauwe, eaiwe, eaive, eive, eue, esve, esvie, ewe, euwe, eave,

hiau, ieau, ieaue, iague, iave, ieve, jave, yau, yaue, yave, yawe, yauve, yeaue, yeve ; et certainement il y en a encore d'autres.

Malgré ce déchet, ce mot n'est pas le plus mal partagé. Dans certains cas, le nombre des formes se réduit à l'unité : **cuer** = cœur figure tout seul en tête de son article, sans le nombreux cortège des formes qui l'accompagnaient autrefois : cor, core, coer, cord, cœr, coeur, cueur, cueor, cuœr, cur, cuir, quer, queur, queor, quiert, quieor, quier, quor, queor, gor ; — **angele**, outre la disgrâce d'être mal traduit, a eu aussi le désavantage d'être isolé de ses formes congénères : aingele, angle, angel, aingle, angre, aingre, engele, engle, engre, enge.

Les formes du plus vieux français sont presque toujours sacrifiées dans ce dictionnaire ; on y chercherait en vain les mots suivants construits selon les règles de la phonétique primitive.

1° *A* latin non accentué ne s'est pas encore changé en *E* muet à la fin des mots : **cosa** (serm.), **ajudha** (ibid.), **hora** (St Leg.), **pœna** (ibid.), **lingua** (ibid.), **labia** (ibid.), **clementia** (Eul.), **anima** (ibid.).

2° *AU* latin ne s'est pas généralement contracté en *O* : **ausér** (pass. du Chr.), **lauder** (St Leg.).

3° La dentale intervocale n'est pas tombée : **cader** (pass. du Chr.), **credre** (ibid.), **adhorer** (ibid.), **desidrer** (St Alex.), **edrer** (St Alex.).

4° La consonne finale persiste : **jorn** (pass. du Chr.), **charn** (ibid.), **honestet** (Eul.), **crestientet** (St Alex.), **ciutat** (St Leg.).

5° A l'article **chief**, les plus anciennes formes de ce mot manquent ; **cheue** (Valenc.), **queu** (St Leg.).

Le pire, dans un glossaire du vieux français, est d'inscrire uniquement comme tête d'article un mot moderne sans le faire précéder des formes qu'il avait anciennement. Dans le dictionnaire de M. Godefroy, **homme** figure seul sans hom, hum, hun, hon, hœm, huem, hoem, hume, humme,

hommen, ome, omme, oume, uem ; **croire**, sans credere, creder, creidre, creire.

En ce qui concerne les dialectes, il est juste de reconnaître le soin que l'auteur a mis à insérer les différentes formes locales des mots ; malheureusement elles sont confondues sans indication propre à les faire distinguer les unes des autres, de sorte que leur insertion n'est d'aucune utilité pour les études : pour contribuer à la connaissance de cette partie si importante de la philologie française, il aurait fallu marquer chaque forme dialectale d'un sigle indiquant sa nationalité et placer à sa suite les exemples qui s'y rattachent. J'ai bien trouvé quelques omissions relatives principalement aux dialectes lorrain et anglo-normand, mais, après ce que je viens de dire, ce n'est pas la peine de les relever.

Dans la vieille langue, à côté du mot savant, il y avait presque toujours un mot populaire ; ce dictionnaire a le défaut de donner seulement le mot savant, laissant le mot populaire de côté. Voici une liste des mots savants insérés que je ferai suivre des mots populaires omis : **aspide**, *aspic*, — **baratron**, *baratre*, — **carcere**, *chartre*, — **colobion**, *colobe*, — **crete**, *creie*, *croie*, — **excortiquer**, *écorcer*, — **benevolence**, *bienveillance*,— **insufficience**, *insuffisance*,— **imperateur**, *emperere*, *eor*.

Après tout, ce n'est là qu'un péché d'omission, mais la faute est bien plus grave quand l'auteur substitue un mot refait à un mot populaire de première formation : **caducéateur**, à caducere-eor, **causeur**, à causere-eor.

La déclinaison des noms et la conjugaison des verbes offrent, dans leurs suffixes de flexion, des changements de forme que l'auteur a négligé de nous faire connaître.

Sauf de rares exceptions, le dictionnaire ne donne que le cas oblique des noms ; cependant le cas direct en diffère souvent assez pour mériter d'être signalé ; ce n'est pas seulement la présence d'un S final qui fait cette différence ; ce signe casuel amène souvent la chute de la dernière con-

sonne du radical : **nef, nes,— tref, tres, — buef, bues, — fil, fis, — duc, dus, — drap, dras, — sanc, sans** ; quand la consonne finale est un T, ce T + S casuel se contractent en Z : **esperit, esperiz, — delit, deliz, — escut, escuz, — vent, venz**; dans le cas où le radical est terminé en U ou en L vocalisable en U, ces lettres tombent, et à la voyelle antépénultième *a, e, i, o* on ajoute un X, représentant les groupes LS, US ; **cheval, chevax, — tel, tex, — deu, dex, — fol, fox, — cortil, cortix.**

La différence de forme entre les deux cas est bien plus marquée dans les noms provenant de la troisième déclinaison latine où l'accent est déplacé : **cantére, canteór, — emperére, empereór, — traitre, traitór, — énfes, enfánt, povérte, poverté, — tempéste, tempesté.**

Les verbes, dans leur conjugaison, présentent des variétés de formes très multipliées. Outre les changements produits par la flexion verbale, le radical lui-même se modifie selon la position de l'accent ; la voyelle du radical reste intacte quand l'accent porte sur la flexion, tandis que le radical accentué la diphthongue de diverses façons : **amér, j'áime, clamér, je cláim, provér, je préuve, trovér, je tréuve, tenir, je tien, levér, je liéve, gemir, je giém, morir, je múir.** Dans le cas où le thème est polysyllabique, s'il porte l'accent, la voyelle de sa seconde syllabe persiste, et par contre elle tombe devant le suffixe accentué : **mangiér, je mangúe, parlér, je paróle.** L'idéal serait d'insérer à son rang alphabétique chacune des formes verbales avec renvoi à l'infinitif chef de l'article principal, qui devrait les reproduire toutes. Je reconnais qu'une telle ponctualité est matériellement impossible dans un dictionnaire général de la langue. Mais se borner à donner l'infinitif est un procédé trop sommaire et tout à fait insuffisant. Pour résoudre cette difficulté, M. Godefroy aurait dû placer en tête de son livre les paradigmes des verbes réguliers, et quant à ceux qu'on appelle improprement irréguliers, indiquer les modifications produites par le déplacement de l'accent.

VI

Ce ne sont pas seulement des formes de mots, ce sont des mots mêmes qui manquent à ce dictionnaire. Je sais que ceux qui jugent les livres sur leur poids et leur volume se récrieront sur cette proposition et la traiteront de paradoxe, parce que, trompés par l'apparence, ils n'ont pas vu que les monstrueuses proportions de cet ouvrage sont dues aux citations, tandis que la nomenclature en est la moindre partie. J'ai déjà rendu pleine justice à l'auteur, à l'occasion des nombreuses acquisitions dont il a enrichi son vocabulaire; dans l'intérêt de la vérité, mon devoir est de signaler aussi ce qui y manque. Je reconnais que, dans une si vaste entreprise, il était impossible de ne pas faire d'omission. Atteindre l'idéal de la perfection est au-dessus des forces humaines ; mais ce qui était possible, je dirai même obligatoire, c'était de se tenir au niveau de la science et de ne pas omettre une foule de mots qui se trouvent dans les anciens glossaires, dans ceux qui accompagnent des ouvrages récemment publiés et dans les revues qui traitent de l'ancien français. M. Darmesteter n'était pas fondé à dire : « Ceux-ci (les anciens glossaires) doivent rentrer dans l'ombre, effacés et absorbés par l'œuvre de M. Godefroy (1) ». En réalité, depuis que cette œuvre a paru, ces glossaires ont acquis une plus grande valeur, parce qu'ils contiennent beaucoup de mots qui n'y sont pas. Pour faire la preuve de ce que j'avance, indépendamment de ces mots, j'en ai recueilli, au cours de mes lectures, un grand nombre d'autres qui ne sont dans aucun lexique. Ce ne sont pas des mots savants ni des mots marotiques faits ou refaits au XVe ou au XVIe siècles, tels que ceux que M. Godefroy annonce pour son supplément, dans la préface de son second volume ; ce sont des mots populaires et de bon aloi, appartenant à l'âge or-

(1) *Romania*, X, p. 426.

ganique de la langue. Je ferai paraître un glossaire spécial de ces mots omis qui, de la lettre A à la lettre M inclusivement, sont déjà au nombre de plus de deux mille, lorsque M. Godefroy aura achevé la publication de son dictionnaire et de tous ses suppléments.

VII

Dans l'ordonnance de ce dictionnaire, les mots ne sont pas disposés selon les règles de la méthode scientifique qui groupe les êtres d'après leurs caractères spécifiques ; en lexicographie, ce qui fait la spécificité des mots de la même langue, c'est leur commune origine et leur même signification, quelle que soit leur forme chronologique ou dialectale. Sans tenir compte de cela, l'auteur a séparé des mots qu'il fallait réunir dans le même article, afin qu'on pût voir sous leurs différences accidentelles leur identité fondamentale. La phonétique a des règles dont la connaissance eût empêché ces séparations abusives. Je rappelle ici ces règles ; le lecteur verra de quelle manière M. Godefroy les a violées, en faisant des différentes formes du même mot plusieurs mots différents.

1° E = A : feel-feal, feelté-fealté.
2° E = I : datele-datile, apiteer-apitier, aléchier-alicier.
3° I = O : atir-ator, arsin-arson, loisir-loisor.
4° L = R : braiel-braier, descombler-descombrer.
5° R = S : avir-avis.
6° L = N : aisil-aisin, conil-conin, letril-letrin, baloier-banoier.
7° D = G : boade-boage, blanderie-blangerie, detarder-detargier, estarder-estargier.
8° V = G : alevier-alegier, assouaver-assouagier, ivel-igal.
9° D = V : gladier-glavier.
10° M = N : fremor-frenor.
11° C doux = ~~Z~~ S dur : hissier-Hycer, enticement-entisement.

12° T = C : enhiter-enhicier.

13° W = H : awagnier-ahaner.

14° F = L : moief-moiel.

15° F = N : meslif-meslin.

16° Suff. E suff. IE (ius, ia, ium) : accide-accidie.

17° Suff. CE = suff. CIE (tius, tia, tium) : consonance-consonancie.

18° Préf. DES = préf. DIS (dis, de ex) : despareil-dispareil, desparagement-disparagement, déport-disport.

19° Diphthongaison de A en AI : envial-enviail, dental-dentail.

20° Diphthongaison de E en EU : lignel-ligneul, croisel-croiseul.

21° Diphthongaison de O en OI : aleor-aleoir, fossor-fossoir.

22° Mouillement de L : berseler-berseillier.

23° Chute d'une dentale intervocale : guideor-guieor, esnetier-esneier.

24° Chute d'un S intervocal issu d'un C latin : despaisable-despaiable.

25° Chute d'un S intervocal issu d'un D latin : desaloser-desalouer.

26° Chute d'une voyelle atone devant la tonique : contribuler-contribler.

27° Chute de M devant P : deschamper-deschaper.

28° Chute de D après R : agarder-agarer.

29° Insertion d'un I parasite : barbeor-barbieor, barberie-barbierie, cidrer cidrier, larmer-larmier, martirer-martirier, malader-maladier, memorer-memorier.

Pareillement, les diversités dialectales du même mot sont traitées comme si elles étaient étrangères les unes aux autres. On a séparé **estruire** d'**astruire**, **chaier** de **cheoir**, **hourdeis** de **hourdois**.

Quant aux mots savants, on les joint quelquefois aux mots populaires ; le plus souvent on les met en des lieux différents : **apostolial**, **apostolical**, — **chaiere**, **cathedre**, —

enchairer, encathédrer, — dépeindre, dépicter, — douter, dubiter, — durableté, durabilité, — fage, fou, — esposeor, espositor, — governeor, gubernateur, — irrécouvrable, irrécupérable, — lacrimer, larmer, — liquefactible, liquefiable, — maturer, meûrer.

Quand le dictionnaire donne, par extraordinaire, les deux cas des noms, il les sépare presque toujours et fait de chacun un mot distinct : **ante, antain,— assens, assent,— antis, antif, — banere, baneor, — consens, consent, — despers, despert, — fornicaire, forniceor, — goffe, goffon, — guie, guion.** Il n'est pas besoin de dire que les deux cas doivent être placés dans le même article, l'un à la suite de l'autre, avec une désignation particulière pour chacun d'eux.

VIII

Si, d'une part, l'auteur sépare ce qui doit être réuni, d'une autre part, il réunit ce qu'on doit séparer. Trompé par une fausse apparence, il met sous le même chef des mots qui n'ont ni la même étymologie ni le même sens :

Bede, mot non traduit. Au 1er et au 3e exemples, il signifie : case de colombier (de sax : *bed*, angl. *bed*, lit, couche) ; au 2e exemple, il a le sens de perle (de sax : *bead*, ang. *bead*).

Daraison, ce mot figure en tête de l'article **desraison** et au 8e exemple. Desraison veut dire : ce qui est contre la raison (*de-ex-ratione*). La particule latine **dis, de-ex** n'a pas pu donner **da** en français ; daraison est un mot simple, signifiant défi, provocation (de sax : *darran*, angl. *daring*).

Deschacier, « chasser dehors » (*de-ex-captare*). Le 22e exemple porte : vous avez tous les paupieres desprises et deschassiées. Ici ce verbe a le sens d'ôter la chassie (*caseus* ou ital. *cacca d'occhj*).

Destor, 1° « lieu détourné, détournement » (*de-ex-tornare*) ; 2° « obstacle, empêchement » (*disturbare*) ; 3° « combat comme *estor* » (B.L. * *sturmus*, allem. *sturm*).

Deluer : 1° « fondre » (*diluere*) ; 2° « confondre » (*delere*).

Duire : 1° « conduire » (*ducere*) ; 2° « instruire » (*docere*).

Engregier : 1° « aggraver » (*ingravare*) ; 2° « se rendre plus grand » (*in + grandire*).

Eslaissier : 1° « élargir, dilater, étendre » (*ex-laxare*) ; 2° l'exemple 7e porte : et est temps de présenter le vin qui selonc le dit du prophète David eslaisse le cuer de l'homme. — Eslaissier est ici une autre forme de *esleecier*, signifiant réjouir (*ex-lætificare*).

Eure : dans le premier exemple signifie : sort, fortune (*augurium*) ; dans les autres, il a le sens de heure, moment (*hora*).

Fillage : 1° « qualité des fils » (*filum*) ; 2° « virginité, pucelage » (*filia*).

Aleier : 1° « déclarer par serment » (*allegare*) ; 2° « gouverner selon la loi et la justice » (*ad-legem*).

IX

Dans un dictionnaire de l'ancienne langue, la règle est de mettre en tête de chaque article d'abord les formes du français pur dans l'ordre chronologique,pour montrer les phases successives de leur évolution, ensuite les formes dialectales marquées chacune d'un sigle, et à la fin le mot savant. Au lieu de suivre cette classification méthodique, on a brouillé tout cela dans un désordre confus. On sait que dans le plus vieux français la dentale intervocale persiste et n'est tombée que vers la fin du XIe siècle ; dans le dictionnaire, le mot **ademplir** (Roland) ne vient qu'en dernière ligne, après **aemplir, aamplir**. De même, **adhedre, aduner, adorner, adheriter, adombrer,** sont précédés d'**ahedre, aüner, aorner, aheriter, aombrer.** Pareillement, le C conservait devant A le son dur et la graphie de C latin, avant de se changer en la chutante CH ; dans le dictionnaire, les formes plus récentes **chaitif, chaitiveté, chalin, chief** précèdent les

formes archaïques **caitif** (Roland), **caitiveté** (ps. Oxf.), **calin** (ps. Cambr.), **cap**. Il en est ainsi pour presque tous les mots commençant par un C suivi de A.

Ce défaut d'ordre existe également dans le classement des familles de mots. Peu soucieux de donner aux composés et aux dérivés la même graphie qu'au mot primitif et simple, ce qui permettrait de les placer tous dans le même groupe, l'auteur diversifie cette graphie et éparpille ces membres d'une même famille en des lieux plus ou moins éloignés les uns des autres : d'un côté, vous avez **amenistrer**, de l'autre, **aministrement**, **aministrance**, **aministreor** ; **besleier** est séparé de **besloi**, **desreer** de **desroi** ; ici, on rencontre **escusacion**, **escusance**, **escuseor**, **escusoison**, là, **excusatif**, **excusatoire**.

C'est aussi un point très important d'inscrire toutes les formes de chaque mot à leur rang alphabétique avec renvoi à l'article principal, afin que le lecteur puisse trouver promptement ce qu'il cherche. Cette indication nécessaire manque souvent. A l'article **aigue**, sur 50 formes inscrites, 24 renvois sont omis ; pour tous les autres mots, c'est à l'avenant. Celui qui voudrait trouver sans guide ces formes perdues devrait avoir une connaissance de la langue et de ses dialectes que peu de personnes possèdent. Il arrive aussi que ce fil conducteur, quand il existe, promène le lecteur de renvoi en renvoi avant de le mener au but : **fourniment** nous renvoie à **forniment** ; **forniment** à **fornement**. Il en est de même pour un grand nombre d'autres mots ; mais enfin on arrive ; ce n'est que de la peine et du temps perdus. Le pire est quand la recherche n'aboutit pas : **ambour** vous adresse à **aubour**, **arrifler** à **arrafler**, **amenage** à **héminaige** ; or, **aubour**, **arrafler**, **héminaige** brillent par leur absence.

X

En parlant du dictionnaire de l'Académie, dans lequel on s'était fait une loi de ne pas citer, Voltaire dit : « un dictionnaire sans citations est un squelette. » (Lettre à Duclos, 11 auguste 1760.) En effet, les mots ne valent pas seulement par eux-mêmes ; le contexte leur donne des nuances délicates qui disparaissent quand ils sont isolés. Mettant à profit cette observation de Voltaire, M. Godefroy a pris dans la riche littérature du moyen âge des exemples propres à étoffer sa nomenclature et à lui donner un corps. Mais cela demandait une mesure et une discrétion qu'il n'a pas observées. Il multiplie ses exemples avec profusion, sans choix et sans discernement ; on dirait qu'il se croit obligé à encombrer son dictionnaire de tous les matériaux de ses dépouillements. Le même exemple est souvent reproduit à satiété exactement dans les mêmes termes : sous **ahanable**, l'expression **terre ahanable**, sans rien de plus, est répétée onze fois de suite ; sous **décolace**, les deux mots, **Jehan décolace**, reviennent quatorze fois dans une série monotone ; ces répétitions abusives ne servent qu'à grossir ce livre dans de colossales proportions et occupent une place qui pourrait être mieux employée. En bonne règle, un seul exemple bien choisi suffit ; on ne doit en citer plusieurs que quand le mot a plusieurs significations. D'ailleurs, le lecteur, une fois en possession des sens, saura bien trouver des exemples, au cours de ses lectures, et ce sera pour lui un exercice très instructif. Ce n'est pas tout : la plupart de ces citations, dans leur interminable longueur, contiennent des choses étrangères à l'élucidation du sens, lesquelles auraient dû être sévèrement retranchées. En revanche, certains mots ont pour exemple la répétition du mot lui-même isolé de tout contexte ; voir **baneron** ; quelquefois même, les exemples manquent, comme pour **baion**. Du reste, toutes ces citations données en vieux français, ne sont d'aucune utilité

à ceux qui ne connaissent pas cette langue ; pour les rendre profitables, il aurait fallu les traduire en français moderne ; en voici la preuve évidente : **atrait** est traduit par « amas, provision, attirail, bagage, matériaux, débris. » Il est impossible, au moyen de ces acceptions, de comprendre l'exemple 20e : faire son atrait. Il faut consulter le glossaire d'Aiol, pour apprendre que cette locution signifie : s'avancer.

DEUXIÈME PARTIE

I

La définition est l'âme des mots ; elle leur donne la vie en éveillant dans l'esprit les idées représentées par ces signes matériels ; c'est la partie la plus importante d'un dictionnaire et qui présente les plus grandes difficultés. Le meilleur moyen de trouver le sens de ces signes est de recourir au mot de la langue mère duquel le mot dérivé procède.

L'étymologie, sortie du domaine de la fantaisie, s'est soustraite au discrédit que lui avaient attiré des explications conjecturales et arbitraires. Grâce aux recherches relatives à l'origine des langues, on a découvert des lois qui président à la formation des mots et ont fait de l'étymologie une science exacte.

En mettant sous nos yeux le mot de la langue mère, l'étymologie nous fait voir par quelles transformations il a passé dans la nouvelle langue. En nous donnant le sens primordial et vrai, elle nous aide à comprendre comment se sont produites dans son emploi les significations dérivées.

Pour avoir exclu de son ouvrage l'étymologie, M. Godefroy l'a exposé à des lacunes, des inexactitudes et à des erreurs qu'elle aurait pu lui éviter.

Au point de vue de la définition, il faut considérer que ce dictionnaire n'est pas une œuvre de première main. La majeure partie des définitions qu'il contient lui a été trans-

mise par les glossaires antérieurs et par les découvertes de la philologie moderne. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas su mieux profiter des travaux de ses devanciers ; il y aurait trouvé une masse de mots qu'il a omis, et des traductions justes auxquelles il en a substitué d'impropres.

Les anciens glossaires lui auraient enseigné que **angele** n'est pas un « diminutif d'**ange** », mais la forme la plus ancienne de ce mot ; que **capitel**, au lieu d'être un « diminutif de **chapitre** », en est un doublet, sans changement de L étymologique en R (*capitulum*) ; par contre, que **escalon** est un diminutif de « **eschelle** », et **gentilet** de « **gentil** ».

S'il s'était tenu au courant de la science moderne, M. Gaston Paris lui aurait appris que **estrumelé** ne veut pas dire « en guenilles, en haillons », mais bien : privé du vêtement des jambes (1) ; il aurait su que **afusté** ne signifie pas seulement « appuyé », mais : appuyé sur un bâton (fust) (2) ; il n'aurait pas traduit **empuré** par « qui n'a que sa chemise », attribuant à tort à cet adjectif un sens qui n'appartient qu'à son complément : *en sa chemise empuré, = en pure sa chemise* (3) ; il n'aurait pas fait de **engrant** un adjectif signifiant « désireux, soucieux » ; M. Tobler a démontré (4) qu'il faut couper ce mot en la préposition **en** et l'adjectif **grant** : **en grant**, et compléter le sens de cette locution elliptique par un substantif sous-entendu : soin, peine, besoin, danger.

Quand M. Godefroy entre dans le domaine de l'inconnu où se trouvent des mots vierges encore de toute interprétation, privé de tout secours étranger, tantôt, il ne les traduit pas, tantôt, par une sorte de divination, il en donne des définitions empiriques et fantaisistes ; faute de mieux, il prend le sens du mot qui précède ou de celui qui suit ; il traduit à côté, si l'on peut dire ainsi. En voici la preuve la plus frappante : le mot **cavene**, dont il fait un substantif féminin,

(1) *Romania*, X. 599.
(2) Brun de la Mont, *Gloss.* P. Meyer.
(3) Watriq, p. 459, note, Scheler.
(4) Tobler, *Li dis dou vrai aniel*, note.

est traduit par « claie ». Qu'on veuille bien lire l'exemple, on y trouvera « **cavene cloie** » ; c'est **cloie** qui signifie claie ; **cavene** est un adjectif féminin qui veut dire : creuse, concave ; **cavene cloie** signifie : claie concave ; le contexte justifie pleinement cette interprétation. Je ne veux donner, pour le moment, que cette preuve ; on en trouvera bien d'autres dans la suite de cette dissertation (1).

II

J'ai dit que ce dictionnaire laisse un grand nombre de mots sans traduction. En ce qui concerne ces omissions, il faut tenir compte de ceci : la vieille langue française ne nous a été transmise ni par la tradition ni par l'enseignement, et comme la désuétude des choses amène la désuétude des mots, un grand nombre de ces mots a disparu sous un monceau d'oubli, parce que les choses qu'ils désignaient ont cessé d'être en usage. C'était ici le cas de mettre l'étymologie à profit ; il était possible de retrouver ces significations perdues, en remontant aux langues mères et, à leur défaut, en interrogeant les autres langues néo-latines. Les dictionnaires anglais offrent aussi de précieuses informations sur le sens des mots français d'origine anglo-saxonne et de ceux qui, importés en Angleterre par la conquête, s'y sont conservés dans leur pleine valeur explicative. Pour ma part, j'ai essayé de déchiffrer quelques-uns de ces mots énigmatifs. Voici la liste de ceux dont je crois avoir trouvé la clé :

Abastir (se), « mot douteux », se suffire, se contenter, s'accommoder. (voir *baster*, suffire.)

Abilissement ? action de plaire. (dérivé d'*abelir*, plaire.)

Adveiz ? céréales pendantes par la racine.

Acorte ? accourcissement, diminution. (*ad* + *curtare*.)

(1) J'indiquerai par ces sigles M. P. (mot précédent) et M. S. (mot suivant) les mots voisins auxquels ces emprunts ont été faits.

Agoïsé ? aigu, piquant. (*acuere.*)

Agruier ? agreste, sauvage. (*agrarius.*)

Agrou ? mot corrompu, argent.

Aguye ? guide. (subs. verb. de *aguier*, guider, *ad* + goth, *veid.*)

Aiguare ? cuve. (*aquarium.*)

Aisse ? ais, planche. (*axis.*)

Aisselle ? petit ais, petite planche. (* *axella.*)

Amiroir ? plate-forme, belvédère. (*admirari.*)

Amblatif ? ambulant, ex : ulcère amblative, ulcère phagédénique, serpigineux. (*ambulare.*)

Anche ? cuve à deux anses.

Anscais ? à la mâchoire saillante. (de *ans*, avant, + *cais*, mâchoire.)

Appetissement ? raccourcissement, diminution. (composé et dérivé de *petit.*)

Armaise ? coffre aux armes. (doublet de *armaire*, R = S, comme dans avir, avis.)

Archancèle ? tombeau. (mot composé de *archant*, cimetière, + *cele*, cellule.)

Areptaice ? extatique, qui est dans le ravissement. (de *arripere.*)

Arquoy ? parure de femme.

Arsoné ? brûlé, rôti. (de *arsum*, supin de *ardere.*)

Atapé ? caché, hypocrite. (voir *atapir.*)

Auradie ? apostrophe, injure. (subst. verb., avec métathèse, de **arauder**, apostropher, injurier.)

Averberance ? répercussion. (de *adverberare.*)

Balanste ? **Balanstie** ? châtaigne, marron. (*balanus.*)

Balané ? marron, bai-brun, épith. de cheval. (même étymologie.)

Bacour ? dossier. (sax. *bac*, angl. *bac*, dos.)

Barnissier ? investir d'une baronnie, d'une seigneurie. (verbe formé sur *baron.*)

Baubiller ? v. n. se parer de bijoux. (* *baubellum*)

Bay ? aboi, ex : tenir à bay, traduit par M. Godefroy : « retenir », mettre aux abois. (*baubelari.*)

Bede ? au 1er et au 3e exemple, ce mot signifie case de pigeonnier. (de sax, *bed*, angl. *bed*, lit, couche) ; au 2e exemple, il a le sens de perle. (de sax, *bead*, angl. *bead*, perle.)

Belier ? regarder de côté, de travers. (de *be*, particule péjorative, + *legere*.)

Bibeleux ? d'ivrogne, ex : visage rouge et bibeleux, trogne d'ivrogne. (*bibulus*.)

Bistortier ? rouleau de boulanger, mot usité dans le Midi. (*bis* + *tortus*.)

Bouffre ? buffle, cuir de buffle, pourpoint de buffle. (*bufalus*.)

Braieu ? échaudé aux œufs. (voir prov. brassadeu.)

Buenod ? tuyau de cheminée. (voir *buhot*, tuyau, conduit.)

Calamiton ? scribe. (de *calamus*.)

Canabasseur ? qui demeure dans une baraque. (de *canaba*, baraque.)

Canure ? tige de roseau. (*cannula*.)

Caroierie ? route carrossable. (de *carrus*.)

Chenefve ? chanvre. (*cannabis*.)

Chenille, clochette, diminutif de *sain*, cloche. (*signum*.)

Chanlate ? pièce de bois posée sur la partie inférieure des chevrons d'un comble et sur la saillie de l'entablement, mot conservé. (composé de *champ*, face la moins large, + *latte*, dérivé de v. h. a. *latta*, congénère avec le L. *latus*.)

Chioron ? chevron. T. de charpenterie. (*capreolus*).

Cicoterne ? épith. d'aloës, ex. : aloen cycoterne, chicotin. (*sycotina aloe*.)

Cicleis ? étoffe de soie, ex. : ensenne de cicleis, mot syn. de *ciclaton*. (de *cyclas*.)

Claphont ? action de refendre du bois. (voir *claper*.)

Cloche de merlu ? cuillerée de morue. (de *cochlear*.)

Cuidable ? qui peut se concevoir. (*cogitabilis*.)

Cuiller ? collecteur d'impôts. (de *colligere*.)

Coulebec ? lacet pour prendre les oiseaux.

Coureüre ? conduit, ex. : coureüre dou matrix, cavité du col de la matrice. (*cursura*.)

Coussiège ? siège rembourré. (composé de *culcita*+*sedes*).

Courson ? petit courant d'eau, dimin. de cours. (*cursus*.)

Cureson ? verrou. (de *currere*.)

Dangerin ? particulier, personnel. (de *danger*, propriété, liberté, *damnarium*.)

Decasion ? descente. (de * *decadere*.)

Debarreur ? débardeur, portefaix. (de goth. *bairan*, porter.)

Deflaté ? ciselé, cannelé, ex. : colombe deflatée, colonne cannelée. (*de* privatif + angl. *flat*, surface plane, mot que Johnson dérive du franc, *plat*.)

Dehers ? détaché, séparé, par ext. : absent. (*dis* + *hærere*.)

Desereter (se) ? se ruiner. (*dis* + *heredare*.)

Descatiller ? dépouiller quelqu'un de son *catel*, de son capital. (*de ex* + capital*is* - are.)

Descroyage ? action de blanchir, de nettoyer au moyen de la craie. (subst. verbal de *descroier*, *de ex* + cret*a*-are ; *croie*, *creie* signifient craie ; descroier et croie, creie manquent au dictionnaire.)

Deschavigner ? étêter. (*de ex* + caput - are.)

Dégourdir ? frapper. (verbe dérivé de *gourt*, coup.)

Desgousser ? placer sous l'aisselle, mettre en arrêt, en parlant d'une lance. (de *gousset*, dont l'étymologie est inconnue.)

Desliture ? vice, défaut, tare. (de *delictum*, sup. de *delinquere*.)

Descussu ? secoué. (*discussus*.)

Desgentir ? dépriser, traiter avec mépris. (*dis*-gent*ilis*-ire.)

Deserable ? qu'on ne peut pas fermer. (dis + ser*a* - are, *sera* signifie serrure.)

Desfauceler ? débarrasser d'un *faucel*, d'une bande, d'une enveloppe, démaillotter. de ex + fasciol*us* - are.)

Desse ? lisse, **haute desse**, haute lisse.

Destravailler ? fabriquer, ouvrer. (comp. de *travailler*.)

Devens ? doublet de *defens*, endroit défendu, réserve. (*defensio*.)

Ductible ? facile à conduire. (de *ducere*.)

Douge ? douille (* *ductile*.)

Dunoise ? obscure, noire, ténébreuse. (sax. *dun*. angl. *dun*.)

Effaulissement ? exfoliation. T. de chirurgie. (de *exfoliare*.)

Enaugier ? mettre dans une auge, dans un vaisseau de forme d'auge, dans un tombeau, ensevelir. (in + alv*um*-are.)

Enewer ? ébrouer, passer dans l'eau, laver une pièce d'étoffe. (in + aqu*am*-are.)

Engamer (se) ? s'enrouer. (voir prov. *gamar*.)

Engis ? tourmenté, inquiété, chagriné. (de *angere*.)

Eniudemner ? ne pas faire cas de, enfreindre. (de *enjus*, particule péjorative, + v. fr. *damner*, condamner, *damnare*.)

Engros ? grossier. (de *in* + *grossus*.)

Endemeigne ? seigneur, propriétaire. (de *in* + *dominium*.)

Engraigne ? syn. de *engaigne*, engin de guerre, arme de trait. (de *ingenium*, R est parasite.)

Enchoture ? noircissure, obscurcissement. (de *encaustum*.)

Enquigné ? dégradé, corrompu, par ext. fourbu. (*inquinatus*.)

Eraixié ? hérétique. (de *hæreticus*.)

Esclinche ? la gauche. (de v. h. a. *slinc*.)

Enquerier ? interrogant. (de *inquirere*.)

Enurer ? habituer, accoutumer. (de in + us*um*-are, R.=S. comme dans *avir*, avis ; voir angl. *to inure*.)

Enchain ? chaîne. T. de tissage. (de *in* + *catena*.)

Escalipe ? autre forme de *escalope*, coquille. (de v. h. a. *scalja*.)

Eguie ? aiguière. (de *aqua*.)

Escat ? dommage, dévastation. (de sax. *sceath*, angl. *scath*.)

Eschaussement ? support. (de néerl. *schaats*.).

Eschargent ? charge, poids.

Esclavinage ? hospice de pèlerins. (de *esclavine*, manteau de pèlerin.)

Esgardée ? garde, guet. (de v. h. a. *warta*.)

Enheudissement ? action d'emmancher une affaire, de la mettre en train. (de sax. *hilt*, v. f. heut, manche, poignée.)

Esnual ? inguinal, **os esnual**, os pubis. (*inguinalis*.)

Essuc ? tête, sinciput. (de *ex* + *succus*.)

Esteuleur ? grenier à serrer la paille, v. fr. *esteule*. (*stipula.*)

Espave ? épouvante. (de *expavere.*)

Espeote ? petite épée.

Estipot ? esquipot.

Fastel ? lien (corde, chaîne) destiné à fixer un objet. (de sax. *faest*, angl. *fast*, ferme, fixe, *to fasten*, fixer.)

Faie ? pie-mère.

Feagier ? au 1er exemple, ce mot signifie : imposer un fief ; au 2e : investir d'un fief. (de * *fidagium.*)

Fenereus ? intéressé, usurier. (de *fenerari.*)

Ferdal ? porteur. (de l'arabe *furd*, *alfarda.*)

Fessonec ? arrosoir.

Fienneur ? marchand de fumier. (dérivé de *fien*, fumier, *fimus.*)

Flée ? battant de cloche. (*flagellum* ; voir *fléer*, battre au fléau.)

Flotelete ? rigole d'irrigation. (de *floter*, irriguer.)

Foc ? serpe munie d'un long manche, destinée à couper les herbes d'un fossé. (*falx.*)

Fouleresse ? fém. de *fouleris*, propre à fouler le drap. (de *fullo.*)

Fraitis ? ciselé en relief. (de sax. *fretan*, angl. *to fret*, sculpter, travailler en relief.)

Frasier ? Fraise, collet plissé. (de * *frigium.*)

Fremelin ? fortin. (de *firmare.*)

Freolé ? faible. (de *frivolus*, voir prov. *frevol.*)

Fressonière ? frêniere. (de *fraxinus*, frêne.)

Forculaire ? de la forcelle, de la clavicule, ex. : os forculaire, clavicule. (de * *forcilla.*)

Funicule ? petite corde, mesure de six coudées. (funiculus.)

Forslachure ? tissure trop lâche.

Fuser ? filer à la quenouille. (de *fusus.*)

Fimbre ? frange, par ext. pompe, ostentation. (*fimbriæ.*)

Gaaille ? moquerie, plaisanterie. (dérivé de *gab*, v. isl. *gabb*, avec syncope de B.)

Gage ? inconstant, déréglé. (*vagus.*)

Gaileur ? bon vivant. (de *galer,* se divertir.)

Gal ? vent, souffle de vent. (voir angl. *gale.*)

Galet ? pierrre à fusil.

Galeste ? petit caillou qu'on lançait avec une fronde. (galet, galeste dérivent de l'adj. celtique *kaled,* dur.)

Gallehaudise ? maison de débauche. (composé de *gale,* plaisir, et *heude,* maison.)

Gande ? échappatoire. (subst. verb. de *gandir,* échapper, s'esquiver.)

Gasteveau ? grelot.

Gargassane ? gosier. (de Γαργαρεών.)

Gaudillos ? bon vivant. (de *gaudium.*)

Gestoire ? gîte, couche. (de **gesta*, **gista*, mots formés sur *jacere.*)

Gessoneuse ? porteuse, pleine, en parlant d'une femelle. (de *gerere.*)

Gipseringe ? cadre rond muni d'un verre de feldspath. (mot hybride composé de L. *gypsum,* feldspath, + sax. : *hring,* angl. *ring,* cercle, rond.)

Geute ? vue, perspective, étendue de la vue. (de v. h. a. *wahten.*)

Glaceul ? glaieul. (*gladiolus.*)

Gode ? joie. (*gaudia.*)

Godelé ? orné de godrons, moulures ovales qu'on faisait aux bords de la vaisselle d'or ou d'argent. (de goth, *valtjan.*)

Goffré ? gorgé, comblé. (de gouffre, *gurges.*)

Golie ? engueulement. (de *gula.*)

Goliner ? avaler, dissiper. (de *gula.*)

Graber ? accrocher, attraper. (de v. h. a. *krapfo.*)

Greger ? tirer les fils de l'arbuste qui fournit le lin ou des cocons des vers à soie.

Gresé ? ridé. (Voir greselé.)

Graverin ? arbrisseau qui croît sur la grève d'une rivière, particulièrement l'osier. (étym. inconnue.)

Graverauche ? même sens.

Gravegnie ? impot. (de *gravare.*)
Gons ? forme masculine de *gone* robe. (de * *gunna.*)
Guimart ? nom propre.
Guingal ? chant du coq, point du jour.
Gulation ? vertigo.
Hager ? tourmenter, effrayer. (de sax., *hægesse,* angl. *hag,* sorcière) ; to *hag.*, effrayer, tourmenter.
Hageûre, tourment, vexation. (même étym.)
Haile ? bien portant, robuste, vigoureux. (voir angl. *hale.*)
Haiple ? halebran. (*alabrum.*)
Hanelle ? havre, autre forme de havle. (de sax. : *häfen.*)
Hangeman ? bourreau. (Voir angl. *hangman.*)
Harche ? coffre. (*arca.*)
Happot ? syn. de suppôt. (*appositus.*)
Haspe ? anneau, moraillon. (voir angl. *hasp*)
Haspel ? dimin. de haspe.
Haybote ? provision de foin. (mot composé de angl. *hay,* foin + *bote,* droit aux choses nécessaires.)
Helle ? aile, par ext. pan d'un habit.
Hazelle ? noisette. (de sax. *hæsel,* angl. *hazel nut.*)
Hemille ? crochet. (de *hamulus.*)
Hever ? couper, entailler, faire une rainure à. (de sax. *heawan,* angl. *to hew.*)
Indigabunde ? indigent. (de *indigere.*)
Isme ? fond, extrémité, bout, fin. (*imum.* S parasite.)
Jullerie ? joaillerie.
Jullier ? joailler. (ces deux mots proviennent de *gaudiale,* — type dérivatif de *gaudia.*)
Ladel ? cuiller à pot. (de sax. *hladle,* angl. *ladle.*)
Langemain ? papier. (mot formé sur parchemin.)
Laiece ? legs, cession. (de *laier,* laisser, *laxare.*)
Langre ? plateau d'une balance. (de *lanx, lancem,* R est parasite.)
Lawour ? largeur. (forme anglo-normande de *laor.*)
Laseré ? enduit de benjoin. (de *laser,* benjoin.)

Lanicion ? douleur lancinante. (de *laniare.*)

Lazeine ? carreau de vitre. (de *lucerna.*)

Lifecop ? pourboire.

Mae ? pieu, poteau.

Maerisme ? charpente. (ces deux mots viennent de * *materiamen,* derivé de *materia* qui signifie également bois de construction, en opposition à *lignum,* bois à brûler.)

Maléchérie ? mauvaise fortune, mauvaise chance. (de *male* + *excadere.*)

Mesquerance ? défi injuste, mauvaise querelle. (de *male-* + *quærere.*)

Maubrie ? revêtement de marbre.

Montebanque ? charlatan. (voir angl. *mountebank.*)

III

On peut considérer comme non traduits les mots que ce dictionnaire définit de cette manière vague et indéterminée qui consiste à désigner un être par son genre ou son espèce sans préciser sa personnalité, un objet quelconque par le nom d'une de ses parties sans donner le nom du tout. Traduire ainsi n'est pas traduire ; chaque chose doit être appelée par son nom, chaque mot doit être rendu par un terme propre à faire connaître l'individualité de l'être ou de l'objet qu'il représente. En donnant un spécimen de cet étrange procédé, je traduirai, à leur tour, en termes précis les définitions vagues du dictionnaire (1).

Acutelée, « sorte d'herbe », genêt épineux.

Agripaume, « sorte de plante », agripaume. (mot conservé.)

Ague, « sorte de maladie », fièvre intermittente.

Alcacite, « sorte d'infirmité des femmes », obstruction ou rétrécissement de l'ouverture du vagin.

Apial, « sorte d'herbe », ache.

(1) Je fais observer, une fois pour toutes, que les définitions du dictionnaire sont placées entre guillemets, les miennes viennent après.

Apointon, « arme pointue », esponton.
Arelle, « partie de la charrue », soc.
Argne, « insecte qui dévore le bois », teigne, mite.
Aride, « cri de guerre », à cheval !
Armeri, « plante odorante », œillet.
Astrologue, « nom d'une herbe », aristoloche.
Aubain, « oiseau de proie de la pire espèce », hobereau.
Barbedieu, « sorte de plante », dent-de-lion.
Basière, « sorte de vase », brasier, bassin de métal où l'on met la braise.
Berge, « sorte d'oiseau », bergeronnette.
Bérée, « sorte d'oiseau », rouge-gorge.
Bortolage, « sorte de plante », pourpier.
Bressau, « sorte de gâteau », échaudé aux œufs.
Brice, « signe du zodiaque », le scorpion.
Bugnoir, « partie d'une porte », heurtoir.
Cacapuce, « plante médicinale », ricin.
Cadare, « partie de la soie », bourre de soie.
Calobe, « vêtement », tunique sans manches.
Canel, « terme de tisserand », bobine de navette.
Chapele, « sorte de vase », alambic.
Chaussetrappe, « sorte d'herbe », nard celtique.
Cochevieus, « sorte d'alouette », cochevis.
Chiris, « sorte de serpent », céraste, vipère cornue.
Clapoire, « maladie qu'on attrappe dans un lieu de débauche », blennorrhagie.
Cluignète, « sorte de jeu », cligne-musette.
Cæcorum, « sorte d'oiseau de nuit », hibou.
Calanc, « sorte de bateau », chaland.
Cérane, « sorte de cerise », griotte.
Couyère, « partie du harnais », croupière.
Craque, « sorte de bateau », caraque.
Crevelle, « sorte de bateau pêcheur », caravelle.
Chimolée, « remède astringent », cimolée, terre cimolée.
Contre-foier, « partie du foyer », garde-feu.
Corbete, « sorte d'ornement », feston.

Cornuel, « sorte de bâton », bâton de cormier.

Crebon, « sor te de boyau », cœcum.

Cressant, « sorte de vase », ciboire.

Crovisie, « sorte de poisson », écrevisse.

Cornyer, « sorte de noisetier », cormier.

Cheveche, « partie du harnais du cheval », chevêtre, têtière.

Cranche, « mal ravageur », chancre.

Cruzelin, « sorte de pot », cruchon.

Confire, « sorte de plante », camphrier.

Corbeul, « partie de la charrue », haie, pièce de bois arrondie qui règne le long de la charrue.

Cubie, « sorte d'épice », cubèbe.

Cubitain, « ver intestinal », tænia cucurbitain.

Descente, « sorte de vêtement à l'usage de l'homme », culotte.

Domagne, « ornement de prêtre », dalmatique.

Dando, « sorte de maladie épidémique », épidémie de grippe.

Définissement, « terme de peinture », la ligne.

Eban, « nom d'arbre », gaiac.

Egret, « nom d'oiseau », aigrette, héron aigrette.

Eiebrou, « sorte d'arbre », chèvrefeuille.

Epilence, « sorte de maladie », épilepsie.

Escaadi, « titre d'une dignité religieuse chez les musulmans », cadi.

Escandel, « sorte de gâteau », échaudé.

Escarlin, « sorte de monnaie », carlin, monnaie d'Italie.

Escarlet, « sorte d'étoffe », écarlate, drap rouge.

Escrevelle, « sorte de bateau », caravelle.

Embraudure, « sorte d'ornement », broderie.

Espic, « sorte d'épice », aspic, grande lavande.

Espointon, « arme pointue », esponton.

Estene, (la vraie forme de mot est *esteve*), « pièce de la charrue », manche de la charrue, *stira*.

Entesure, « sorte de maladie », contracture.

Estrume, « ulcère, plaie », scrofule.

Festuc, « sorte de fruit », pistache.

Frangipierre, « sorte de plante », saxifrage.

Fumeraille, « partie de la cheminée », manteau de la cheminée.

Galiace, « sorte de galère », galéace.

Gamaüt, « note de musique », ut.

Gantele, « partie de l'armure », gantelet.

Gantier, « partie du char », jantes des roues.

Garignon, « sorte d'osselet », astragale.

Gauge, « qualifiant une sorte de noix », muscade, ex. : noix gauge, noix muscade, *nux Jovis*.

Grémil, « plante de la famille des borraginées », grémil. (mot conservé.)

Grenoillete, « sorte de tumeur », grenouillette, kyste salivaire situé sous la langue.

Harace, « qualifie une sorte de cheval », bai-brun.

Harmon, « partie de la charrette », brancard.

Hasmodite, « sorte de serpent », aspic.

Hermole « sorte d'herbe », herbe au turc.

Hobel, « petit oiseau de proie », hobereau.

Horion, « nom d'une maladie », épidémie de grippe.

Horraille, « partie d'une charrue », soc.

Huricle, « sorte de plante », poirée.

Hurgon, « sorte de légume », blette

Ingrossation, « sorte de maladie », exophtalmie, saillie de l'œil hors de la cavité de l'orbite.

Lacrimable, « terme de médecine », lacrymal, ex. : fistule des choses lacrimables, fistule lacrymale.

Lafre, « sorte de maladie », lèpre.

Laituérole, « espèce de plante », serpentaire.

Larderole, « espèce d'oiseau, peut-être la mésange », alouette.

Lentillier, « sorte d'arbre », lentisque.

Limon, « partie d'un lit », quenouille d'un lit.

Limonne, « sorte de fruit », citron.

Liron, « sorte d'animal », rat des Alpes.

Laschez, « sorte de poisson », loche.

Lobis, « sorte de plante », lupin.
Luffre, « sorte de maladie », lèpre.
Macherel, « sorte de poisson », maquereau.
Manefle, « outil à l'usage des bouviers », vrille.
Marpiorame, « sorte de plante », marjolaine.
Mazère, « sorte de coupe », coupe d'érable.
Marjolier, « sorte de plante », marjolaine.
Monnoyere, « sorte d'herbe », serpentaire.
Moraille, « sorte de plante », morelle.
Moré, « sorte de vin », vin de mûres.

IV

Dans toutes les langues indo-européennes, certains mots contiennent en eux-mêmes un complément représenté par le radical ; le préfixe et le suffixe de flexion expriment seulement un état pour les noms, et pour les verbes une action. En traduisant ces mots complexes, M. Godefroy ne donne le plus souvent que le sens de l'acte ou de l'état, sans expliquer le complément, et laisse ainsi le sens incomplet. Pour rendre la signification tout entière, il aurait fallu employer un synonyme et, à son défaut, exprimer le régime dans la proposition.

Aféner, « faucher », faucher du foin.

Afuilé, « appuyé », abrité sous la feuillée d'un arbre.

Appigner, « exhausser un mur, un bâtiment, une maison », garnir d'un pignon.

Bacicoler, « construire », construire un bacicol (ouvrage de fortification).

Bouserer (se), « se salir », se crotter de bouse.

Céduler (se), « s'unir, s'allier », s'engager par une cédule, un pacte.

Contrepaler, « appuyer », palissader.

Corder, « mesurer », mesurer à la corde.

Contreperrer, « paver », empierrer les talus d'un fossé.

Defiler, « couler », couler en filet.

Desaivié, « enfoncé », effondré par l'action des eaux.

Descaver, « extraire », extraire en creusant.

Desculer, « renverser », acculer.

Desdosser, « fendre, briser », enlever du dos.

Desraier, « arracher », déraciner.

Desclaver, « détacher », déclouer.

Desclavaigner, « déchirer », rompre le clavain du haubert.

Desclaveler, « déchirer, rompre », arracher le clavel du haubert.

Desfruiter, « gâter, abîmer », stériliser, empêcher de fructifier.

Desjuchier, « faire descendre », faire descendre du juchoir.

Destaier, « nettoyer », ôter la boue (*tai*).

Devolver, « attribuer », transmettre par dévolution.

Embatage, « pose, placement », action d'appliquer des bandes de fer sur la circonférence d'une roue. (mot conservé.)

Embracier, « passer le bras », passer le bras dans les enarmes d'un écu.

Embramir, « enflammer », enflammer le désir.

Encouter (se), « s'appuyer » s'accouder.

Endentée, « action de tomber », chute sur les dents.

Endosser, « appuyer », adosser.

Enfoceler, « envelopper », entourer d'une bande, d'un faucel (*fasciolus*), emmaillotter.

Enossement, « étranglement », étranglement produit par un os arrêté au gosier.

Ensoviner, « renverser par terre », renverser sur le dos.

Eraincier, « blesser, estropier », éreinter.

Encharnelé, « qui s'enfonce », qui s'enfonce dans les chairs.

Engranger, « loger », serrer dans une grange.

Ensocir, « parfumer », parfumer à l'essence de souci.

Enchanteler, « relever par le côté, mettre sur le chantier », enlever un quartier (chantel), en parlant d'un écu.

Esmeuter, « lever », faire lever par une meute de chiens. T. de vénerie.

Esmoitir, « briser, fracasser », couper par le milieu.

Espigacier, « parfumer », parfumer à l'essence de lavande (*espic*).

Esgaloner, « orner », galonner.

Entradosser (se), « s'unir », ce mot ne peut être bien rendu que par la locution rabelaisienne : *faire la bête à deux dos.*

Fonder, « lancer, jeter », fronder, lancer avec une fronde.

Flateur, « ménestrel », joueur de flûte.

Guignier, « faire signe », faire signe de l'œil.

Gladifer, « espèce de fer », fer à forger les épées.

Hicier, « exciter », exciter en sifflant, siffler.

V.

En revanche, la définition a quelquefois une extension que le sens du mot traduit ne comporte pas. Tantôt, c'est un qualificatif auquel on ajoute la signification d'un substantif sous-entendu : **boscage** est traduit par « souris des bois », **eslantis** par « cheval trop lent », or, soris, chevaul figurent dans la proposition précédente; tantôt, c'est un substantif auquel on attache le sens de l'adjectif qui le qualifie : **chambeor**, « grand chambellan », ex. : li grans chamberes ; — **apluevement**, « pluie soudaine », ex. : soudain apluevement.

Plus souvent encore on attribue au mot traduit un sens qui n'appartient qu'à un complément exprimé dans la proposition.

Bacul, « croupière de mulet ». Ex. : bacul à mulet.

Cymeron, « bout du nez ». Ex. : cymeron du nez.

Escait, « éclat de bois ». Ex. : escais de bois.

Espondis, « revêtement d'un rivage, d'un pont ». Ex : espondis au rivage ; espondis à un pont.

Escuré, « dégagé de soucis ». Ex. : de toutes cures escurés.

Asseoir, « soumettre à un impôt ». Ex. : furent assis à très grosses tailles.

Assasi, « rassasié de vengeance ». Ex. : comment serait vengiés et assasis.

Allié, « uni par un lien d'affection ». Ex. : doucement sont d'amour entière — li fil et la mère aloiié.

Espaluer (se), « se couvrir de boue », se salir. Ex. : de tai (boue) se vet espaluer.

Enfumer (se), « s'enorgueillir », être bouffi d'une passion quelconque. Ex. : et qui moins sait d'orgueil s'enfume.

Crester (se), « s'enorgueillir », ce verbe signifie figurément : dresser la crête. Ex. : en orguel se sont cresté.

VI

En ce qui concerne les mots de première formation conservés dans leur forme ancienne, comme on ne peut pas traduire le même par le même, on doit, pour les rendre, se servir de la définition, ainsi que font les dictionnaires des langues vivantes. M. Godefroy emploie ordinairement ce procédé ; il lui arrive cependant de les traduire par les équivalents, au risque d'en donner une explication impropre.

Le renvoi d'un mot à un autre n'est pas une véritable traduction ; ces différents termes ont, dans le même ordre d'idées, des nuances délicates qui n'expriment pas exactement la même chose. Le mot **grange**, traduit par « métairie », désigne un bâtiment où l'on serre le blé en gerbe. Un **houssoir** n'est pas simplement un « balai » ; c'est un balai de houx ou d'autre branchage et plus souvent de plumes. Le **houillier** n'est pas proprement un « mineur », c'est l'ouvrier qui travaille à l'extraction de la houille. **Imprécation**, rendu par « invocation », veut dire malédiction, action de souhaiter du malheur à quelqu'un. **Lacérer** a un sens plus restreint que « déchirer », il ne se dit qu'en parlant de papiers, d'un billet, d'un livre, d'un libelle. **Impotent**

n'est pas synonyme d' « impuissant » ; l'impotent est celui qui est privé de l'usage d'un membre, l'impuissant est celui qui manque du pouvoir de faire quelque chose, particulièrement celui qui est incapable d'engendrer. **Inhibition**, « défense », ne s'emploie que comme terme de jurisprudence. **Légation** est traduit par « mission » ; ces deux mots ont des sens différents. Voir le dict. de l'Acad.

VII.

La définition ne doit pas être appliquée aux mots anciens refaits par la langue moderne. Quand il s'agit d'une langue morte ou d'une langue étrangère, la traduction sert de définition, or l'ancien français est une langue morte et doit être traité comme tel. Il faut traduire le mot ancien par le mot moderne correspondant, afin de montrer d'une manière concise l'identité de leur signification, sous la différence de leurs formes, pour si légère qu'elle soit. M. Godefroy a souvent enfreint cette règle ; en général, ses définitions sont lâches, diffuses et manquent de cette précision qui fait ressortir le sens des mots avec netteté et vigueur ; en voici quelques exemples. Pour faire court, je supprimerai les définitions du dictionnaire et leur substituerai le mot moderne correspondant au mot ancien.

Aaptation... adaptation. — **Aprouveor**... approbateur. — **Anoncieor**... annonceur. — **Archegaie**... zagaie. — **Armoier**. . armorier. — **Claverie**... clouterie. — **Continueur**... continuateur. — **Corrigeable**... corrigible. — **Covreor**... couvreur. — **Cuireor**... corroyeur. — **Denonceor**... dénonciateur. — **Dragie**... dragée. — **Descheviller**... décheviller. — **Entendeor**... entendeur. — **Esbruer**...ébrouer. — **Establement**... stablement. — **Enflecheüre**... enfléchure, T. de marine. — **Establer**... établer. — **Esbaïr**... ébahir. — **Esgousser**... écosser. — **Festier**... festoyer. — **Flael**... fléau. — **Forgeor**... forgeur. — **Fourchier**... fourcher. — **Fourlongier**... fourlonger. — **Fongeus**... fongueux. — **Fumeüre**...

fumure. — **Gérophagie**... xérophagie. — **Glioire**... glissoire. — **Gribeler**... cribler. — **Grivolé**... grivelé. — **Grumel**... grumeau. — **Ineffalible**... ineffable. — **Jarle**... jarre. — **Joiel**... joyau. — **Jubler**... jubiler. — **Jureor**... jureur. — **Juerie**... juiverie. — **Lepros**... lépreux. — **Lieor**... lieur. **Limeüre**... limure. — **Loage**... louage. — **Laner**... lainer. **Lanerie**... lainerie. — **Laveoir**... lavoir. — **Louptier**... louvetier.

Dans le cas où le mot ancien n'a pas de correspondant dans la langue moderne, afin d'éviter les définitions périphrasiques, il était possible de le traduire par des primitifs, des simples, des composés, des dérivés, appartenant à la même famille et ayant exactement le même sens.

Aouiller... ouiller. — **Anotable**... notable. — **Cautionneur** .. caution. — **Camelin**... camelot. — **Carmelin**... cramoisi. — **Corroyerie**... corroyage. — **Copeüre**... coupe, en parlant de bois. — **Couvement**... incubation. — **Curveté**... courbure. — **Cuissel**... cuissard. — **Cuisanteur**... cuisson. — **Desarmage**... désarmement. — **Decriement**... décri. — **Dedaignant**... dédaigneux. — **Delaissance**... délaissement. — **Detorture**... torsion. — **Demincer**... amincir. — **Desoner**... assonner. — **Despoliation**... spoliation. — **Diguier**... endiguer. — **Embastoner**... bâtonner. — **Emparquer**... parquer. **Encarreler**... carreler. — **Empoivré**... poivré. — **Envernisser**... vernisser. — **Englueus**... gluant. — **Epélement**... épellation. — **Embranchier**... brancher, pendre. — **Esrachement**... arrachement. — **Esroer**... rouer. — **Eschalasser**... échalasser. — **Estalagier**... étalagiste. — **Esnichier**... dénicher. — **Flechissable**... flexible. — **Fondable**... fusible. — **Forgeüre**... forgeage. — **Fouleor**... fouloir. — **Fructifiement**... fructification. — **Fructifieux**... fructueux. — **Gager**... engager. — **Grivel**... grivelé. — **Grimaceur**... grimacier. **Haudrague**... drague. — **Haudraguer**... draguer. — **Impetreux**... impétrant.

Quant aux mots anciens disparus sans laisser aucune trace, on pouvait, pour ne pas faire de longueurs, les ren-

dre par un mot moderne exactement synonyme. **Adoubeur**, « celui qui raccommode les membres », rhabilleur, rebouteur. — **Descoriller**, « ôter le verrou », déverrouiller. — **Desforer**, « sortir du fourreau », dégaîner. — **Couvet**, « vent de mauvaise odeur parti sans bruit du fondement », vesse. — **Espuison**, « instrument pour vider l'eau », écope. — **Crestelé**, « entaillé en forme de dent », crénelé. — **Canisture**, « action de faire des boucles avec un fer chaud », frisure.

VIII

M. Godefroy a expliqué un certain nombre de ces mots anciens conservés sous des formes modernes non par des définitions, mais par des équivalents, genre de traduction pire que la définition, parce que ces prétendus synonymes ont souvent des nuances de signification différentes de celle du mot à traduire et donnent des sens impropres. Ici, il fallait encore traduire le mot ancien par le mot moderne correspondant.

Deble, « faible », débile. — **Degaster**, « gâter, ravager, abîmer », dévaster. — **Dégastation**, « ravage », dévastation. — **Delacerer**, « dechirer », dilacerer. — **Deçoivre**, « tromper », décevoir. — **Detraiteur**, « médisant, calomniateur », détracteur. — **Endotriner**, « instruire, enseigner », endoctriner. — **Esbatre (se)**, « s'amuser, se divertir, être joyeux », s'ébattre. — **Esbatement**, « divertissement », ébattement. — **Esbaudissement**, « joie, réjouissance, fête », ébaudissement. — **Escorier**, « briser, rompre », excorier. — **Escorner**, « dépouiller, priver », écorner. — **Foragier**, « renverser, ravager », fourrager. — **Foragement**, « maraude, pillage », fourragement. — **Griolé**, « marbré », grivelé. — **Grapon**, « grapin, crochet », crampon. — **Leece**, « joie, réjouissance », liesse.

L'emploi de ces équivalents a le même défaut quand on les applique aux mots anciens qui n'ont pas de correspondants dans la langue actuelle. Pour les traduire, il faut, comme dans le cas précédent, employer des mots conser-

vés, des primitifs, des simples ayant le même thème, ou des composés et des dérivés formés sur ce thème et présentant la même signification.

Ahanter, « fréquenter », hanter. — **Agressure**, « attaque », agression. — **Compresser**, « presser », comprimer. — **Defrire**, « brûler », frire. — **Dégratigner (se)**, « se gratter », s'égratigner. — **Deslaiance**, « retard », délai. — **Delicativité**, « mollesse », délicatesse. — **Deplaindre**, « s'apitoyer sur », plaindre. — **Depulser**, « chasser, repousser », expulser. — **Degosiller**, « vomir ». dégobiller, dégueuler. — **Desaëssmer**, « honnir », mésestimer. — **Envitailler**, « approvisionner », avitailler. — **Envitaillement**, « approvisionnement », avitaillement. — **Esplendir**, « briller », resplendir. **Espérir**, « mourir », expirer. **Escoussin**, « oreiller », coussin. — **Estraper**, « surprendre », attraper. — **Esprainson**, « tranchée, colique », épreinte. — **Esfrontable**, « impudent », effronté. — **Entrecessement**, « discontinuation », cesse, cessation. — **Escharpir**, « tailler, découper », écharper. — **Erdre**, « s'attacher », adhérer. — **Estuvier**, « baigneur », étuviste. — **Esventouse**, « ouverture », ventouse. — **Fanfelue**, « bagatelle, futilité », fanfreluche. — **Fermeor**, « agrafe », fermoir. — **Felicitude**, « bonheur », félicité. — **Flamboyens**, « brillant », flamboyant. — **Gobel**, « verre à boire », gobelet. — **Horarie**, « succession », hoirie, M. P. succession. — **Jaiolage**, « prison », geôle. — **Lenier**, « adoucir », lénifier. — **Lavanderesse**, « relaveuse », lavandière.

Les mots sortis de l'usage, dont il ne reste ni dérivés ni composés, sont souvent traduits dans ce dictionnaire avec une inexactitude et une impropriété de termes qui frisent le contre-sens.

Additement, « adjonction, accessoire », épiphyle. T. d'anatomie. — **Ancession**, « extraction », ligne ascendante. — **Apostresse**, « celle qui annonce », fém. d'apôtre ; dans l'exemple, il s'agit de la Madeleine. — **Assenteur**, « flatteur, adulateur », complaisant. M. P., losengier. — **Cacheure**, « blessure », écrasement. — **Genaticule**, « mathématicien »,

astrologue, devin. — **Contre-peindre**, « peindre », faire le portrait de, pourtraire. — **Cornille**, « l'oreille du cœur », valvule du cœur. — **Cropener**, « faire l'acte amoureux », jouer du serre-cropière (locution rabelaisienne). — **Desconcé**, « ouvert », découvert, mis à nu. — **Desfaiture**, « déguisement », toilette extravagante. M. S. desguisement. — **Desroygne**, « action de rogner », opération du trépan. — **Déprénement**, « effroi », saisissement. — **Endoctrineor**, « docteur », professeur. — **Esbarni**, « devenu fort, grand », nubile. — **Espanchie**, « action de répandre », fuite, en parlant d'un liquide contenu dans une futaille. — **Fortirure**, « action de trop tirer », tissure trop serrée. — **Gazole**, « treillis », cage treillissée, qui servait de montre aux orfèvres. — **Hare**, « sorte de meurtrière », embrasure.

Peu soucieux de la vérité historique, M. Godefroy désigne par des mots modernes des choses appartenant à une époque où ces mots n'existaient pas ; c'est une manière d'appliquer l'anachronisme au langage. A l'exemple de l'auteur des *Faits des Romains*, qui qualifiait d'*évesques* César, élevé à la dignité de *pontifex maximus* (1), il fait du **clavaire** un « receveur particulier », du **graverenc** un « percepteur »; il appelle « douanier » l'**aoiller**, le publicain, le receveur des deniers publics chez les Romains, particulièrement St Mathieu ; « économiste » l'**économien**, l'homme prudent qui ménage ses affaires de manière à en tirer le meilleur parti. Sous sa plume, le **gruier** est un « garde-forêt », une **élection** est un « district »; ces deux derniers mots sont conservés ; on en trouve la définition dans le dictionnaire de l'Académie. Pour lui, un **chemin ferrin**, terme de voierie, qui désignait autrefois une route pavée, une ancienne voie romaine, est un « chemin ferré »; pourquoi pas un chemin de fer, une *strada ferrata*, comme disent les Italiens? Il traduit **escamelle**, escabeau, par « petit banc », expression prise au vocabulaire des ouvreuses de loge ; **carreûre** par « bataillon carré », genre de tactique inconnu au moyen

(1) *Romania*, XIV, p. 4. P. Meyer.

âge ; **escerveler** par « faire sauter la cervelle », locution qui n'a été introduite dans la langue que depuis l'invention des armes à feu. En cherchant bien, on trouve le **surnumeraire** sous *adjectif*, et sous *masselier* le **garde-champêtre**.

IX

Quand un mot a plusieurs acceptions éloignées les unes des autres, l'auteur les confond souvent dans le même article, sans les distinguer par un trait de séparation et sans faire suivre chacune d'elles des exemples qui s'y rapportent. — **Estordier**, « moulin, pressoir ». — **Estançon**, « pieu, pilier, échoppe, baraque, boutique »; le sens propre est étançon (mot conservé). — **Fausséneric**, « fausseté, escroquerie, faux témoignage, faux en écritures publiques, faux monnayage ». — **Bouteril**, « bouton, nombril. »

Dans certains cas, il pousse la confusion jusqu'à la contradiction, en attribuant au même mot plusieurs significations incompatibles. Il est bon de signaler ces mots à acceptions contradictoires et de distinguer la vraie de celle qui fait contre-sens. — **Alec**, « sardine, anchois, hareng », sardine seulement. — **Enchaënure**, « chaîne, trame », chaîne. T. de tissage. — **Escrache**, « gale, rogne, farcin », farcin et rien de plus. — **Encoleüre**, « détroit, isthme », isthme, ex. : encoleüre de terre. — **Estoquier**, « frapper du tranchant ou de la pointe », frapper de la pointe seulement. — **Fuiser**, « pisser? cacare? », c'est cacare, particulièrement foirer. — **Foisil**, « pierre à fusil, briquet. »

> De venerie i a oustill,
> Le quenivet et le fuisil
> Et li tondres et li galet. (Partonopeus.)

Fuisil est le briquet, tondres l'amadou, et galet la pierre à fusil.

X

Après les demi-contre-sens, viennent les contre-sens entiers, et dans cet ouvrage il y en a de terribles. Le pire défaut d'un dictionnaire est d'induire en erreur le lecteur désireux de s'instruire, en faussant la signification des mots; il vaudrait mieux les omettre ou ne pas les traduire. Afin de rendre utile la constatation de ces erreurs, je les redresserai en substituant le sens vrai aux fausses définitions. Il serait téméraire d'avancer légèrement une pareille accusation ; pour en faire la preuve, j'ai dressé une longue liste de ces violations de la langue ; il y en a de toutes les façons, et, comme les sujets les plus sévères ont quelquefois un côté plaisant, le lecteur trouvera dans cette exposition, pour se distraire, des traits qui ne manquent pas d'une certaine gaîté.

Le chef-d'œuvre du genre est d'avoir réussi à fausser le sens de mots conservés qui avaient autrefois la signification qu'ils ont encore aujourd'hui. Veut-on savoir comment l'auteur traduit le verbe **grimper** ? Grimper, dit-il « exprime le cri de l'ours » ; voici l'exemple : — l'ours velu grumele et murmure et grimpe ; — ce sont les deux mots précédents *grumele* et *grimpe* qui expriment le cri de l'ours. Grimper a toujours signifié grimper et pas autre chose; on sait que l'habitude de grimper est un trait caractéristique des mœurs de ce quadrupède. Pareillement, **empeser** est rendu par « fourbir », mot qui le précède dans l'exemple ; empeser avait dans la vieille langue la même acception que dans la nouvelle. — **Lombric** est traduit par « ascaride ».

Je passe à un autre genre de contre-sens, que j'appelle complets parce qu'ils font dire carrément au mot défini tout le contraire de ce qu'il signifie ; c'est raide ; je puis cependant en donner plusieurs exemples : **assoviner**, « renverser sur le ventre », renverser sur le dos ; — **bacuel**, « bride », croupière. — **coueri**, « croupe », garrot ; — **dehonté**, « honteux, confus », éhonté ; — **bandir (se)**, « se diviser », s'unir, se mettre e

bande, M. P. division ; — **destreer**, « marcher à la droite de », se placer à la gauche de, donner la main ; — **ferme**, « apocope de **enferme**, infirme, malade » ; il n'y a pas d'aphérèse, pour parler congrûment ; le mot est entier et signifie : sain, bien portant. On remarquera l'antithèse exprimée dans l'exemple pris à Rutebeuf :

> Laens a une grant mason,
> Qui lors estoit en la seson
> Plaine de fermes et d'enfers.

— **Estordre un coup**, « l'asséner par un tour de bras », dégager son arme du corps d'un ennemi.

Une certaine catégorie de contre-sens peut être qualifiée de non-sens parce qu'elle offense le sens commun. Voici comment M. Godefroy définit le mot **aubourdie** : aubourdie, dit-il, « semble désigner les liens de l'amour, peut-être arcature, primitivement fuite en bois d'aubour. » Aubourdie signifie duperie, tromperie ; c'est le substantif verbal d'abourder, composé de bourder : duper, jouer, tromper. — **Doudie**, « figure dans un refrain », femme de mauvaise tournure, voir angl. *dowdy*.— **Esclin**, « transparent à force de maigreur », incliné, voûté, affaissé.

Nous entrons maintenant dans le domaine de la haute fantaisie, où nous rencontrons des définitions si drôlatiques qu'on ne comprend pas d'où l'auteur a pu les tirer. **Carpent**, « hachis de carpes » ; carpent est la forme masculine de charpente, c'est le tronc sans la tête et sans les membres.— **Caritalle** « semble désigner une cariatide » ; ce mot est synonyme de **carite**, grâce, au sens mythologique ; ex. : les trois caritalles, les trois grâces. — **Herupage**, « hérissé, farouche », de l'Hérupe ; ex. : gent hérupage ; ce sont les Hérupois, les habitants de l'Hérupe, pays situé au sud de l'île de France. — **Envouté**, « placé sous une voûte », incliné ; ex. : angels envoutés, anges dans l'attitude de l'adoration. — **Favorin**, « de l'occident », favorable ; ex. : atant leur vynt de le occident un vent favoryn. — **Emploial**, « marché », c'est un des plus jolis contre-sens de la collection. Emploial

signifie achèvement, accomplissement, fin; ex. : du commencement des balances à l'emploial des poissons ; cela veut dire : du commencement de l'automne à la fin de l'hiver. M. Godefroy a pris le zodiaque pour un marché au poisson. — **Entasselure**, « tas, amas », garniture de tassels. — **Entasselé**, « mis en tas, en marqueterie », garni de tassels ; en sa qualité de lexicographe, l'auteur aurait dû savoir que **tassel** est un vieux mot qui signifie gland (ornement); ce mot est conservé dans la langue anglaise, et on le rencontre plusieurs fois dans le poème de Spencer : *The faery queene*. — **Empoigneor**, « celui qui empoigne une arme, qui la tient par la poignée », guerrier, combattant, *impugnator*. — **Heuquette**, « hoquet, rhume », épidémie de grippe. La heuquette, que M. Godefroy a prise sans doute pour une forme féminime de hoquet, était un manteau à capuchon dont se couvraient les personnes grippées, d'où est venu le nom de la maladie.

Ce n'est pas tout : il me reste encore à signaler un grand nombre d'autres contre-sens qui, sans être d'un aussi haut goût que les précédents, ne manquent pas de mérite. J'en donne ici la liste par ordre alphabétique, sans commentaire.

Abatailler, v. n., « combattre », s'aguerrir.

Acoster, v. n., « arriver, aborder », se placer à côté. M. P., tourner à port.

Achanteler (se), « s'incliner », se mettre à côté.

Actual, « agissant, actif », actuel ; ex. : cautere actual, cautère actuel, fer rouge. T. de chir.

Actualité, « entité », force, ce qui agit.

Adoubeüre, « arme dont un chevalier est adoubé », monture d'une épée ; ex. : bone iert l'adoubeüre, mais mius valoit li brans.

Afautier, « tomber », faire faute, manquer.

Affateur, « mot très douteux qui se présente comme synonyme de vieil et valétudinaire », affaibli. M. P., vieil et valétudinaire.

Agalonner, « tresser », galonner.

Aigassadour, « abreuvoir », réservoir d'eau en général. M. P., abreuvoir.

Aguyon, « vent doux », aquilon, vent du nord.

Alaigner, « couper, en parlant des branches et des fagots », élaguer, en parlant d'un arbre.

Alourdement, « séduction », maquerellage. M. P., séduction.

Amasable, « où l'on peut bâtir, qui peut être bâti », habitable.

Amesure, « faux contre-poids, manque d'équilibre », excès, immodération.

Amonter, « enorgueillir », élever, porter à un plus haut rang. M. P., enorgueillir.

Amie, « amitié », doublet de *aisme*, estime, visée, but, dessein, point de mire.

Amuce, « amict », aumusse.

Anglant, « qui sert à balayer dans les coins », garni de corps anguleux ; ex. : verges anglans.

Apeement, « à l'appel de la cloche », paisiblement, en silence.

Apondre, v. n , « atteindre », s'attacher, adhérer à. M. S., atteindre.

Aport, « offrande », ce qu'on apporte. M. P., offrande.

Apoyne, « amende », peine, punition. M. S., amende.

Aprover, « canoniser », faire la preuve de la sainteté, formalité qui précède la canonisation. M. S., canoniser.

Aquerant, « celui qui acquiert », provocateur, cherche-grabuge.

Aquereller, « chercher querelle », poursuivre en justice.

Aquerellement, « action de chercher querelle », poursuite en justice.

Arcer, « retenir, contenir », harceler, tourmenter.

Archaux, « semble désigner des échalas », fils d'archal.

Ardier, « sorte de crémaillère », landier. M. S., cramellie.

Assens, « lieu, chemin, passage en général », signe indicateur d'une route.

Assouhaisier, « guérir », soulager. M. S., garir.

Attachier, « mettre à l'ancre », amarrer.

Audience, « pris figurément pour connaissance », pris figurément pour oreille ; ex. : à son audience, à son oreille.

Ausculter, « collationner, confronter », écouter. M. S., collationner.

Avalancement, « avalanche », éboulement ; ex. : avalancement de terre.

Avestié, « couvert », portant des graminées, des fruits pendants par les racines.

Avinder, « ordonner », tourner, changer. M. P., ordonner.

Baconeresse, « celle qui écorche », celle qui bacone, qui prépare les viandes salées et fumées. M. S., escorcheresse.

Balluer, « exprime l'idée d'effleurer », balancer, flotter, voltiger.

Baracher, « amasser », frauder. M. P., amasser.

Bateis, « grand bruit », échange de coups. M. P., noise.

Bafreûre, « faim dévorante », action de bafrer.

Berciere, « nourrice », berceuse.

Blanc, « souverain de Hongrie », blanc signifie proprement Valaque.

Bambosin, Bambosine, « vêtement de coton », vêtement de soie. (bombasinum, dérivé de : βομβυξ, gr. ; bombyx, lat.; bombiche, v. fr., vers à soie.)

Brocerens, « noueux », branchu, touffu. M. P., pleins de nœuds.

Bruor, « faute, pour brunor ». Bruor est un mot de la vieille langue qui signifie bruit.

Brunti, « bronzé », bruni ; ex. : or brunti.

Buchon, « syn. de clôture », petit bois, bosquet. M. P., clôture.

Bulle, « anneau, collier », petite boule métallique suspendue au cou.

Buquoir, « cadenas, serrure », heurtoir.

Buschel, « mesure, trébuchet, balance », boisseau.

Buter, « bourgeonner », monter, en parlant de la sève. M. S., bourgeonnner.

Brisset, « lit », berceau.

Canole, « gond », loquet.

Canonelle, « gond », petit loquet.

Carcavel, « castagnette? », grelot.

Celet, « sorte de boîte », cachette.

Clapsedre, « seringue », au 1er exemple, ce mot signifie sonde, T. de marine ; au 2e, sonde, T. de chirurgie.

Compensance, « compensation », accord. (voir compenser.)

Condreter, « entretenir », relever, redresser.

Conferant, « utile, profitable », convenable. M. S., utile et profitable.

Comparadour, « celui qui compare », acheteur.

Contor, « comte », noble prenant rang entre le vicomte et le baron.

Contremont, « à côté de », au-dessus de.

Costier, « montueux », en zig-zac, en lacet. M. P., montueux.

Costumage, « coutume », impôt.

Costel, « brancard », bras d'un brancard.

Coupe-gole, « coupe-bourse », égorgeur, assassin. M. P., lerres.

Crane, « éprouvette », grue., sax : *cran*, angl. *crane*.

Crate, « sacristie », grille, grillage.

Croche (la vraie forme de ce mot est *croke*), « crochet », cruche, pot de terre.

Crochié, « tourné de belle manière, en parlant d'un homme à cheval », accroché, fixé ; ex. : pies crochiés, pieds fixés (sur les étriers).

Dagone, « peau? », pièce, morçeau, voir angl. *dagon*.

Daye, « garde », laitier.

Dayerie, « charge de garde », laiterie, voir angl. *dairy*.

Debatailler, « combattre », démanteler, renverser des fortifications.

Deluder, « éluder », tromper.

Deluer, « confondre », tromper. M. S., confondre.

Depugnation, « manière de combattre », combat. M. S., manière de combattre.

Devée, « chemin », lieu défendu, réserve.

Déclinanter, « se préparer », se réduire par la coction, en parlant des viandes.

Doie, « courant d'eau », conduit, tuyau.

Désagencier (se), « se séparer », se déplaire.

Desbriguier, « syn. de garantir et de défendre », débrouiller. M. P., garantir, M. S , défendre.

Descention, « digestion », circulation intestinale. M. P., digestion.

Descendue, « adversité », décadence.

Descober, « railler, se moquer de », envier, jalouser.

Desboucler, « piller », déboucler, par ext. déshabiller, M. P., piller.

Deslaier, « abandonner », retarder, retenir.

Desloisir, « déplaisir », impossibilité.

Deshortement, « déshonneur », dissuasion.

Desdruir (se), « cesser d'être gai », cesser d'être amant, d'être favori.

Desespauler, « arracher l'épaule », luxer l'épaule.

Despasture, « gonflement », empâtement. M. P., enfleure.

Despiement, « action d'épier », mépris.

Desriper (se), « faire triste figure », s'emporter, perdre le sens, se mettre hors de soi ; forme savante de *derver*. M. S., fist pesante lipe.

Desse, « dais », lisse, **haute desse**, haute lisse.

Detarier, « tourmenter », retarder.

Dieusar, « crucifix ? », autel (*Dei ara*).

Druge, « provisions », travail pénible, corvée.

Edrer, « siéger », adhérer, assentir.

Effeture, « créature », exhalaison méphitique.

Effluer, « produire », répandre, verser.

Embelser, détruire », s'approprier ce qu'on a en dépôt, commettre un péculat.

Embelsement, destruction », péculat, malversation.

Enchaperonement, « revêtement », chaperon. T. d'architecture.

Enchapement, « empâtement », couronnement.

Encliquier, « publier avec la sonnette », publier avec la cliquette.

Encofiner, « mettre dans un coffre », mettre au cercueil (cofin).

Encontrecurrement, « course », rencontre, choc, conjonction des astres.

Enfortissement, « accroissement », action de fortifier.

Enfleumé, « enflé », encatarrhé.

Encorre, « outrager », poursuivre, courir sus. M. P., outrager.

Enmambrer, « tailler », revêtir de marbre.

Encrochemente, « extorsion », empiètement, usurpation. M. S., extorsion.

Envolumé, « souillé », enveloppé. M. P., souillé.

Enquoideler, « mettre en tas », mettre en jachère, laisser reposer, en parlant d'une terre. M. S., entasser.

Enhouldré, « mis à la broche », transpercé d'une épée jusqu'à la garde (heut).

Enhertir, « tirer ? », adhérer, s'attacher à. M. S., tirer.

Enfumer, « aveugler », offusquer.

Engrandir, « rendre fier, orgueilleux », grandir, élever en puissance. M. S., enorgueillir.

Ensoubter, « prendre d'assaut », assaillir soudainement. M. S., prendre.

Encultiver, « honorer », rendre un culte à. M. S., onurer.

Ensavoner, « farder », savonner.

Entraigne, « aîne », hypogastre.

Entrechaussier (se), « s'entrassaillir », se piétiner.

Enrepelauder (se), « s'arracher le poil l'un à l'autre », se peloter, se battre.

Entresillon, « bâton », bâillon.

Entreclore, « fermer, boucher », intercepter.

Entretenir, « accomplir », maintenir. M. S., accomplir.

Engabement, « réjouissance, joie », moquerie, plaisanterie.

Embarbeler, « garnir une flèche de plumes », garnir une flèche de dents, de pointes, la rendre barbelée.

Emprenant, « assaillant », entreprenant. M. P., assaillant.

Erignée, « toile d'araignée », filet pour prendre les oiseaux.

Esboer, « tourmenter, effrayer », couvrir de boue.

Encaïnié, « fermé étroitement », muni de chaînes. M. P., clous.

Eschandille, « mesure », échantillon.

Eschantir, « mettre de côté, mettre dans un coin », éteindre, ex. : Les dis compaignons estaindirent les chandeilles et les gectèrent de coté et eschantirent les lampes.

Escharnille, « pus », escarre.

Escardir, « mot douteux qui semble exprimer l'idée de devenir pénible, onéreux », enchérir, devenir plus cher.

Eschier, « briquet », amadou.

Eschaner, « blanchir, rendre pâle », faire blanchir les cheveux, rendre chenu. M. P., empalir.

Escorcier, « percer », raccourcir.

Esdos (à), « le dos libre », à cru, à poil.

Escreer, « gratter », blanchir, nettoyer au moyen de la craie.

Eschaplement, « bataille », massacre, tuerie.

Escouviller, « remplir de branches », ébrancher.

Esponsion, « promesse », caution. M. P., promesse.

Esquipillon, « probablement une forme altérée de goupillon », écouvillon.

Escoureur, « compagnon », celui qui fait une excursion, M. P., compagnon.

Essuivre, « lutter de forces », poursuivre. M. P., s'esforcer.

Essauter, « prendre d'assaut », assiéger. M. S., prendre.

Estancel, « banquier, changeur », marchand de matières grasses. M. P., changeur.

Estanner, « aplanir », étançonner.

Estoqueüre, « arme pointue », estocade.

Estreille, « couverture », paillasse.

Estaler, « cracher », pisser.

Estoupele, « écouvillon », porte (d'un four).

Estourbeier, « briser, casser », brouiller, broyer.

Estancier, « étang, vivier », digue.

Estupage, « exprime l'idée de honte », stupéfaction.

Estraiement, « enseignement », action de vaguer, de s'égarer, de tomber dans l'erreur.

Estrande, « quai d'un port de mer », plage, grève.

Esrouter (se), « prendre la fuite », être mis en déroute. M. P., s'enfuir.

Estracier, « arracher », déchirer. M. S., esterper.

Estremper, « accommoder, arranger », faire blanchir, en parlant de légumes.

Eumentoire, « attache », émonctoire.

Exercer, « gouverner », former, dresser.

Faleüre, « tache », tare, vice. M. P., tasque.

Fictil, « façonné », d'argile, de terre cuite. Ex. : Y roula (Diogène) le tonneau fictil qui pour maison luy estoit.

Fistel, « ulcère », fistule. M. S., cranche.

Fleur, « indigo », farine.

Forinséque, « exprime l'idée de surnaturel », extérieur, du dehors. (L. *forinsecus*.)

Forseineüre, « cicatrice », perte de sang, hémorrhagie.

Frote, « sabot d'enraiage », bande de fer servant à cercler les roues.

Freteüre, « losange », ornement en relief, — **en freteüre**, en relief. Ex. : une aiguiere dorée et esmaillée en freteüre.

Frunchir, « se moquer », faire une mine refrognée.

Frutice, « arbrisseau », jet, rejeton, pousse. M. P., arbuste.

Fuscation, « action de farder », obscurcissement, chose qui dépare. M. S., fardement.

Game, « employé comme signe », état, situation, posture.

Gildhale, « marché public », hôtel de ville.

Godalebrasse, « verre à boire », brassin de godale (bière sans houblon).

Gresille, « grêle », grésil.

Goffe, **goffon**, « pène », gond.

Graveleus, « granitique », grenu.

Gravetire, « hernie », blessure. M. P., hergne.

Gril, « décharné », ridé.

Habilleur, « chirurgien », rhabilleur, rebouteur.

Habiller, « préparer, apprêter, équiper », rhabiller, rebouter.

Hasoi, « buisson », coudraie.

Harmeré, « plein, rempli », nuisible, (voir angl. *harmfull*).

Herdeler, « construire un rempart », palissader, garnir de hourds.

Heuse, « coin », sourcil.

Itide, « temps, époque de l'année », marée, flux et reflux.

Limbard, « bandeau », bord, bordure.

Labéfaction, « désagrégation », éboulement.

Madre, « semble avoir désigné soit une pierre précieuse que l'on croit être l'agate onyx, soit une imitation de cette matière, en bois veiné », érable, coupe d'érable.

Malmarché, « blessé », boiteux.

Manganier, « boulanger forain », mangonier. M. P., bolengier.

Martoire, « cercueil », châsse d'un martyr.

Merde, « avare, sordide », merdeux.

Merer (**se**), « se rouler », se plonger (*mergere*).

Mieuresse, « gaîté », galanterie.

Morbilles, « sorte de petite vérole, petite vérole volante », rougeole (*morbilli*).

Mordrison, « bataille », carnage, tuerie.

Musquin, « qui sent le musc? », qui porte la rose muscade, ex. : rosier musquin.

CONCLUSION

Arrivé au terme de cette longue dissertation, il nous reste à en tirer des conclusions qui sans doute se sont déjà offertes spontanément à l'esprit du lecteur. Indépendamment de son plan vicieux, de son défaut de méthode, de ses omissions, de ses fautes de traduction, ce dictionnaire, considéré sous le rapport purement matériel, ne répond nullement aux besoins des études ; son volume et son prix le mettent au-dessus de la portée des élèves et des travailleurs ; c'est un objet de luxe, bon pour figurer sur les planches des bibliothèques publiques, où les érudits de profession, déjà versés dans la connaissance de l'ancienne langue française, pourront aller consulter, non sans profit, sur l'emploi de certains mots, des textes nombreux qui ne se trouvent réunis que là.

Ce qu'il faut aux études et à l'enseignement, c'est un dictionnaire classique et portatif, composé sur un plan méthodique et contenant tous les mots de la vieille langue française, et ceux-là seulement, avec leur vraie signification, leur étymologie, et un choix discret d'exemples réduits au strict nécessaire. Ce travail ne peut être fait que par un homme d'un esprit lucide et d'un jugement sûr, à la fois érudit, romaniste, étymologiste et grammairien, possédant, comme Littré, toutes les qualités qui font un bon lexicographe. Celui qui exécutera cette entreprise, que nous appelons de tous nos vœux, rendra à la philologie française le service le plus éminent.